

989

**La proposition relative dans l'*Heptaméron* de
Marguerite de Navarre**

Mémoire de maîtrise en
philologie romane

Août 1998

Institut des langues romanes et classiques

Université de Jyväskylä

Katja Leinonen

Tieteellinen	Laji
HUMANISTINEN	Romaanisten ja klassisten kielten
Tekijä	
Katja Leinonen	
Työn nimi	
La proposition relative dans l' <i>Heptaméron</i> de Marguerite de Navarre	
Oppiaine	Työn laji
Romaaninen filologia	Pro gradu -tutkielma
Aika	Sivumäärä
Elokuu 1998	70 sivua
Tiivistelmä - Abstract	
<p>Tutkielmassa tarkastellaan relatiivilauseita 1500-luvun ranskassa. Tutkimuskohteena ovat Marguerite de Navarran <i>Heptaméron</i>-novellikokoelmasta novellit 10, 12, 22 ja 70. Tutkielman tarkoitus on verrata tutkimusaineiston relatiivipronominien käyttöä relatiivipronominien käyttöön yleensä keskiranskassa. Toisena tarkastelun kohteena on relatiivilauseen käyttö tyylikeinona.</p> <p>Johdantoluvussa käsitellään ensin relatiivipronominien ja -lauseiden piirteitä nykyranskassa ja sen jälkeen perehdytään relatiivipronominien kehitykseen latinasta keskiranskaan. Analyysi jakautuu kahteen osaan. Ensimmäisessä osassa tarkastellaan jokaisen relatiivipronominin käyttöä erikseen, sen korrelaattia ja toimintaa eri lauseenjäseninä. Analyysin toisessa osassa tarkastellaan relatiivilauseen käyttöä. Ensin katsotaan relatiivilauseen paikkaa korrelaattiinsa nähden. Toisena tarkastellaan relatiivilauseen tyyllillisiä piirteitä. Analyysin toisen osan lopuksi verrataan relatiivipronominien käyttöä eri novellien kesken.</p> <p>Yhteenvedossa todetaan relatiivipronominien käytön olevan jo lähellä nykyranskaa, mutta tutkimusaineistosta löytyi myös keskiranskalle tyypillisiä relatiivipronominin käyttötapoja. Relatiivilause on tärkeä tyylikeino Marguerite de Navarralle.</p>	
Asiasanat	
Marguerite de Navarre, moyen français, pronom relatif	
Säilytyspaikka	
Aallon kirjasto	
Muita tietoja	

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	4
1.1. Le but du travail	4
1.2. Le pronom relatif	5
1.2.1. Le rôle du pronom relatif	5
1.2.2. L'antécédent du pronom relatif	5
1.3. La classification des relatives	6
1.3.1. Relatives adjectives et relatives substantives	6
1.3.2. Relatives déterminatives et relatives explicatives	8
1.3.3. Proposition relative et proposition interrogative	9
1.4. L'évolution du pronom relatif	10
1.4.1. Qui	11
1.4.2. Que	12
1.4.3. Lequel	13
1.4.4. Quoi	13
1.4.5. Dont et où	14
1.5. Tendances stylistiques de la proposition relative	15
1.5.1. L'enchaînement	15
1.5.2. L'emphase	16
1.6. Le corpus	17
1.6.1. Le moyen français	17
1.6.2. Marguerite de Navarre	20
1.6.3. L' <i>Heptaméron</i> et le corpus étudié	21
2. LES PRONOMS RELATIFS	24
2.1. Qui	24
2.1.1. Sujet	25
2.1.1.1. Antécédent nom	25
2.1.1.2. Antécédent pronom	26
2.1.1.3. Antécédent proposition	27
2.1.1.4. Sans antécédent	27

2.1.2. Autres fonctions	28
2.2. Que	29
2.2.1. Complément d'objet direct	29
2.2.1.1. Antécédent nom	29
2.2.1.2. Antécédent pronom	30
2.2.1.3. Sans antécédent	30
2.2.2. Complément circonstanciel	311
2.2.3. Autres fonctions	31
2.3. Lequel	32
2.3.1. Sujet	33
2.3.2. Complément d'objet direct	34
2.3.3. Complément du verbe	35
2.3.3.1. Après la préposition <i>à</i>	35
2.3.3.2. Après la préposition <i>de</i>	37
2.3.4. Complément du nom	38
2.3.5. Complément prépositionnel	39
2.4. Dont	40
2.4.1. Complément du verbe	411
2.4.1.1. Antécédent mot	41
2.4.1.2. Antécédent proposition	42
2.4.2. Complément du nom	433
2.4.3. Autres compléments	43
2.5. Quoi	44
2.6. Où	46
3. LA PROPOSITION RELATIVE	48
3.1. La relative séparée de l'antécédent	48
3.1.1. Coordination des propositions relatives	49
3.1.2. Juxtaposition des propositions relatives	50
3.1.3. Éléments entre l'antécédent et la relative	51
3.2. Tendances stylistiques des relatives dans la narration	52
3.2.1. L'enchaînement	53
3.2.2. La relative prolongée	54

3.2.3. La répétition	56
3.2.4. La construction <i>il y a</i> et la relative	56
3.3. Tendances stylistiques dans la narration et dans les dialogues	57
3.3.1. L'emphase	57
3.3.2. La voix du narrateur	59
3.4. Observations sur les différentes nouvelles	60
3.4.1. Antécédents	61
3.4.2. Fonctions	63
4. CONCLUSION	65
BIBLIOGRAPHIE	68

1. INTRODUCTION

1.1. Le but du travail

Le but du présent travail sera d'étudier les propositions relatives dans la langue française du XVI^e siècle, et plus précisément dans la première moitié de ce siècle. Cette phase dans l'évolution du français est encore considérée comme appartenant à la période du moyen français allant de 1300 à 1600¹.

L'objectif principal sera d'étudier l'emploi des pronoms relatifs dans le corpus, et de le comparer avec l'emploi général des relatifs pendant la période du moyen français. Nous présenterons d'abord les pronoms relatifs et leurs fonctions dans le français moderne, et nous donnerons des exemples de différents classements de propositions relatives. Après la description générale des propositions relatives, nous traiterons chaque pronom relatif individuellement, en présentant son évolution dès le latin jusqu'au XVII^e siècle, le siècle où Vaugelas imposa la plupart des normes, valables encore aujourd'hui, sur l'emploi des relatifs. Dans la troisième partie du travail, nous étudierons la proposition relative, sa disposition par rapport à l'antécédent et ses fonctions stylistiques.

Nous avons choisi pour corpus quatre nouvelles (10, 12, 22, 70) de l'*Heptaméron*, recueil de nouvelles écrit par Marguerite de Navarre en 1545 – 49. Au XVI^e siècle le sentiment d'une règle inviolable n'était pas encore bien développé car c'est avant tout le XVII^e siècle qui est le siècle de la grammaticalisation du français. Il y a donc des différences dans la forme et dans l'emploi des relatifs entre le moyen français et le français moderne, ce qui constitue le principal centre d'intérêt de notre travail.

¹Pour la définition du terme le moyen français voir chapitre 1.6.1., p.18

1.2. Le pronom relatif

1.2.1. Le rôle du pronom relatif

Les propositions relatives sont des propositions subordonnées introduites par un pronom relatif. Les relatifs se présentent sous des formes simples: *qui, que, quoi, dont, où* et sous des formes composées: *lequel, laquelle, auquel, duquel* etc. A la différence des autres introducteurs ou conjonctions de subordination, les relatifs ont trois rôles dans la proposition relative qu'ils introduisent.²

Premièrement, le pronom relatif relie la relative à la proposition principale, il a donc une valeur conjonctive.³ Deuxièmement, le relatif a un rôle fonctionnel dans la proposition relative. Il peut être le sujet du verbe, le complément d'objet (direct ou indirect), le complément prépositionnel du verbe, ou l'attribut. Troisièmement, le relatif rapporte la proposition qu'il introduit à un élément dans la proposition principale, qu'on appelle antécédent. Il en est le représentant dans la subordonnée.⁴

1.2.2. L'antécédent du pronom relatif

L'antécédent du relatif peut être: un **substantif**, plusieurs substantifs coordonnés peuvent fonctionner comme antécédents d'une même proposition relative; un **pronom**, un nom de nombre ou une indication de quantité comme *plusieurs, beaucoup*, etc.; un **adverbe**, où la relative est dans la plupart des cas introduite par *où*; un **adjectif** lorsque le relatif est l'attribut; ou une **proposition** entière. La proposition antécédent est reprise par le pronom neutre *ce* + le relatif. Dans la langue littéraire et archaïque, *ce* est souvent omis. Le plus souvent, la proposition relative est placée immédiatement après son antécédent. Si l'antécédent est un groupe nominal, le relatif peut faire suite à un adjectif épithète ou d'autres compléments mais,

²Riegel et *alii* 479

³Voir Le Bidois 273

⁴Les grammairiens prennent en considération en général deux valeurs du relatif: la valeur syntaxique et la valeur représentative. Voir p.ex. Riegel et *alii* 479-480; Wagner – Pinchon 223-224; Arrivé et *alii* 606-607; Grevisse § 1177. Dans notre corpus la fonction conjonctive est essentielle. Voir ci-dessous chapitre 1.5. sur les tendances stylistiques de la proposition relative.

pour la clarté de la phrase, il faut éviter que la relative soit séparée de l'antécédent par un autre nom.⁵ Il arrive que l'antécédent ne soit pas exprimé, alors il est implicite. Dans ce cas-là, le relatif reçoit la fonction que devrait assumer cet antécédent: *Installe la tente où [=là où] tu t'arrêteras* (compl. de lieu).⁶

1.3. La classification des relatives

La classification des relatives et la terminologie utilisée ne sont pas uniformes chez les grammairiens. Elles sont le plus souvent divisées en deux catégories: les relatives adjectives et les relatives substantives, selon que le pronom relatif qui les introduit a un antécédent ou non⁷. P.ex. *L'homme qui marche sur la plage est mon beau-frère*; *Embrassez qui vous voudrez*. Pourtant, cette distinction cause des divergences d'opinions dans la classifications des constructions avec les pronoms démonstratifs *celui, celle, ce* etc. P.ex. *Celui qui casse les verres les paie*. *Il avait un compte en Suisse, ce que même sa femme ignorait*.⁸

1.3.1. Relatives adjectives et relatives substantives

Les relatives adjectives sont considérées comme des relatives ayant toujours un antécédent exprimé. Elles peuvent fonctionner comme des adjectifs et être remplacées par un adjectif p.ex. *le ballon rouge / le ballon qui est rouge*. La valeur d'adjectif des propositions relatives est également démontrée par la possibilité de les coordonner à des adjectifs p.ex. *C'est un homme chauve et qui paraît plus que son âge*.⁹

La relative substantive n'a pas d'antécédent explicite. Elle est assimilable à un nom et remplit des fonctions diverses par rapport à la proposition principale¹⁰: *Qui vivra verra* (sujet);

⁵Grevisse § 2606

⁶Bonnard 5019.

⁷Voir p.ex Arrivé et alii 604, 610; Riegel et alii 480, 486; Grevisse §2553, 2605

⁸Arrivé et alii 606-610

⁹Ibid 604

¹⁰Riegel et alii 486

Choisis qui tu voudras (complément)¹¹. Il s'agit d'une construction littéraire, qui n'existe presque plus dans la langue moderne, sauf dans des expressions figées et dans des proverbes. P.ex. *Qui mieux est, Qui pis est, Coûte que coûte, Vaille que vaille*.¹²

Les grammaires distinguent parfois une troisième catégorie de relatives, les relatives prédicatives (attributives, périphrastique), qu'elles considèrent comme une catégorie de relatives à part ou bien comme faisant partie des relatives substantives. Ces propositions se rencontrent soit après les verbes de perception comme *apercevoir, regarder, entendre*: *Je vois Pierre qui se promène*, soit après les verbes comme *découvrir, rencontrer, trouver* etc., soit après les verbes *être, rester, se trouver*, etc. suivis d'un complément de lieu p.ex. *Il est là qui t'appelle*, ou avec les présentatifs *voici, voilà, c'est, il y a*, p.ex.: *Voilà Pierre qui pleure*.¹³

En ce qui concerne les constructions avec les pronoms démonstratifs, on les inclut parmi les relatives substantives qui n'ont pas d'antécédent¹⁴. Sandfeld inclut les relatives introduites par *ce qui, ce que, ce à quoi, ce dont* etc. parmi les propositions relatives indépendantes dont font partie également les relatives qui n'ont pas d'antécédent. Par contre, Bonnard dit que le démonstratif est un antécédent auquel on peut toujours substituer un nom: *celui qui est venu / l'homme qui est venu; ce que vous dites / la chose que vous dites*¹⁵.

Nous considérons que les constructions *ce que/qui, celui qui*, se comportent de la même façon que les relatives adjectives. Comme dit De Boer¹⁶: "L'idée d'un relatif sans antécédent n'est convenable que dans la morphologie." Selon lui le relatif a nécessairement un antécédent, mais celui-ci peut être implicite.

¹¹Grevisse § 1186, 1192

¹²Ibid § 1186, 1192, 1195

¹³Arrivé et *alii* 610-611

¹⁴Riegel appelle cette construction une relative périphrastique, un sous-groupe des relatives substantives. Voir Riegel et *alii* 487. Wagner – Pinchon et Jokinen dans son étude considèrent cette construction comme une relative sans antécédent. Voir Wagner – Pinchon 607; Jokinen 216.

¹⁵Bonnard 5025. Grevisse également cite les pronoms démonstratifs parmi les antécédents du pronom relatif. Voir Grevisse § 1186.

¹⁶De Boer 176-177

1.3.2. Relatives déterminatives et relatives explicatives

Les propositions relatives adjectives, dont le rôle essentiel est de compléter l'antécédent, peuvent ajouter un élément plus ou moins important au sens de la phrase. On distingue ordinairement, en raison des nuances sémantiques, deux types de relatives adjectives: les déterminatives (dites aussi restrictives) et les explicatives (dites aussi appositives ou descriptives). Une proposition relative déterminative ne peut pas être supprimée sans détruire l'économie de la phrase, car elle y ajoute un élément indispensable qui précise ou restreint le sens et le contenu de l'antécédent. Par contre, les relatives explicatives peuvent être supprimées sans nuire essentiellement au sens de la phrase. Elles ne servent jamais à restreindre l'antécédent mais elles ajoutent à celui-ci des détails et des explications non indispensables. La relative explicative est ordinairement séparée de la proposition principale par une virgule. Elle peut être supprimée, sans que la clarté et le sens de la phrase change beaucoup: *Nous avons visité les châteaux de la Loire qui sont célèbres.* (seulement les châteaux célèbres et pas les autres; déterminative); *Nous avons visité les châteaux de la Loire, qui sont célèbres.* (tous les châteaux sont célèbres; explicative).¹⁷

La plupart des antécédents, quel que soit leur déterminant, peuvent être suivis de ces deux types de relatives, mais il existe quelques restrictions. La relative est explicative si l'antécédent est un nom propre, ou précédé d'un possessif. L'antécédent désigne alors un nom bien particulier et la relative ne joue aucun rôle dans l'identification de l'antécédent; p.ex.: *Paris, qui est la capitale de la France...*, *Son roman, qui a reçu le prix Goncourt*¹⁸. La relative est toujours déterminative lorsque l'antécédent est un pronom démonstratif, un pronom neutre *ce* ou un pronom indéfini comme *quelque chose, quelqu'un, rien, personne, aucun* etc. P.ex.: *Prends celui que tu veux.* La relative est également déterminative lorsque l'antécédent est précédé de *chaque, tout*: *Tout achat qui ne donne pas satisfaction est remboursé.*¹⁹ Ailleurs cette distinction de relatives repose toujours sur les critères sémantiques que nous avons vus ci-dessus.

¹⁷Grevisse § 2606; Riegel et alii 480; Arrivé et alii 604

¹⁸Arrivé et alii 607

Dans plusieurs travaux de recherche, la distinction en deux types de relatives a été transformée. On propose un troisième type, la relative narrative ou de rallonge²⁰, qui fait avancer le récit en y ajoutant des choses nouvelles et essentielles bien que sa forme soit toujours celle d'une relative. Les propositions relatives de ce type correspondent soit à une proposition principale coordonnée, soit à une phrase indépendante. P.ex. *Il sortit une allumette qu'il craqua en la frottant sous la table* [Il sortit une allumette et la craqua...]; *Elle tourna la tête vers Wilfred qui se leva aussitôt* [... vers Wilfred. Celui-ci se leva aussitôt].²¹ Il existe plusieurs tentatives de sortir de l'opposition relative déterminative/relative explicative²². Ces tentatives montrent qu'il n'y a toujours pas de solution de classement pour toutes les relatives.

1.3.3. Proposition relative et proposition interrogative

Il est parfois difficile de distinguer une relative, qui n'a pas d'antécédent exprimé, d'une proposition interrogative. Les pronoms relatifs et les pronoms interrogatifs ont des formes communes: *qui, que, quoi, lequel* et *où*. Pour distinguer les formes où la ressemblance est totale, on propose de fonder la distinction sur le sens du verbe principal.²³ La subordonnée est normalement une relative quand elle est le complément d'objet d'un verbe d'opinion ou d'énonciation²⁴: *Il regarde ce que tu lis* (relatif)/ *Il demande ce que tu lis* (interrogatif). Il reste pourtant des cas ambigus: *Je ne vois pas qui pourrait me rendre ce service* [celui (la personne) qui pourrait ou quelle personne...].²⁵ Il existe des testes pour distinguer les relatives des interrogatives. Pour les relatives sans antécédent on peut ajouter dans la proposition principale un antécédent neutre (*ce, celui, une personne*) devant le pronom en question.

¹⁹Bonnard 5023

²⁰Lorian 228

²¹Eriksson 19

²²Voir p.ex. Kleiber 41-63

²³Arrivé et alii 355; Wagner-Pinchon 607

²⁴Togebly 90. Dans la présentation de Togebly les relatifs et les interrogatifs sont traités sous le même titre: le pronom interrogatif-relatif.

²⁵Wagner-Pinchon 607

Lorsqu'il s'agit d'une interrogative, cela n'est pas possible. P.ex. *On pense toujours à qui l'on aime/On pense toujours à la personne que l'on aime; Je me demande qui Jean a photographié/*Je me demande la personne que Jean a photographié. Ces tests n'arrivent pas toujours non plus à des résultats évidents.²⁶ Somme toute, c'est au lecteur de décider, selon le contexte, de quel type de phrase il s'agit.*

1.4. L'évolution du pronom relatif

Après cette présentation générale des propositions relatives, nous passerons aux pronoms relatifs. Nous étudierons l'évolution de chaque relatif, du latin jusqu'au XVIe siècle, et l'emploi des relatifs au XVIe siècle.

	Masc/fém.		Neutre	
	Atone	Tonique	Atone	Tonique
Sujet	Qui		que (quod)	Quoi
Objet direct ou attribut	que (quem, quam)	Cui	qui (quem, quid)	
Compl. Prépositionnel	Cui			Quoi

L'emploi des pronoms relatifs est un type ancien de subordination. Le latin préférait l'emploi de la proposition relative à la proposition participiale dans tous les domaines, en particulier dans les textes juridiques.²⁷ Le pronom relatif du latin classique dispose de trois genres (masc., fém., neutre), deux nombres et cinq cas. Sa déclinaison fut simplifiée pendant la période du roman commun/latin populaire. En ancien français, les formes des relatifs ne diffèrent pas beaucoup de celles d'aujourd'hui. Elles ne marquent ni l'opposition masculin/féminin, ni l'opposition singulier/pluriel.²⁸

²⁶Delaveau 6-10. Les exemples que donne Jokinen sur que sans antécédent sont des relatives selon les testes de remplacement, mais d'autre part, il ressemblent à des propositions interrogatives indirectes: *escoute que dit le Saige* (Gerson 414:661); *Mais je verré que tu feras* (Mor II 23). Voir Jokinen 19.

²⁷Ernout - Thomas 332

²⁸Brunot - Bruneau 193

1.4.1. Qui

Qui est la plupart du temps le pronom-sujet masculin ou féminin, singulier ou pluriel représentant en latin *qui*. En ancien français le datif *cui*, représentant le latin *cui*, s'employait pour *dont*, *de qui* et aussi là où le français moderne utilise *duquel*. P.ex. *Li Troïens...Par cui amour ge perc la vie/Le Troyen pour l'amour duquel je perds la vie* (Enéas, v.2062). Dès le XIII^e siècle, lorsque *cui* commence à se prononcer [ki], comme *qui*, les deux formes se confondent et la forme *cui* disparaît. Le *qui* du français moderne dans *à qui*, *de qui*, *par qui*, etc. représente un ancien *cui*.²⁹

Le *qui* prépositionnel en ancien français se rapportait également à des choses. Cet usage continue au XVI^e siècle: *Duché de qui par tout le nom s'estend* (Marot). Vaugelas donne la règle que *qui* prépositionnel ne se rapporterait pas aux choses sauf pour les noms d'animaux et les choses personnifiées. Aujourd'hui les relatifs *lequel* et *quoi* ont remplacé *qui* dans beaucoup de cas.³⁰

Qui, employé sans antécédent, a une valeur générale. Il est utilisée encore dans le français moderne: *Plaindre se doit qui est batuz* (les relatives substantives³¹). Jusqu'au XVII^e siècle, *qui* indéfini se rencontre dans les expressions hypothétiques où *qui* équivaut à la construction *si l'on*: *Qui me payast, je m'en allasse/Si l'on me payait, je m'en irais* (Pathelin). Il peut également être le sujet neutre renvoyant à la phrase précédente p.ex. *elle fut admonestee, qui est une très légère peine* (Madame de Sévigné). A partir du XIV^e siècle, il est concurrencé par la construction *ce qui*.³² Le français moderne en a conservé les expressions comme *qui plus est, voilà qui est bien* (les relatives substantives).

²⁹Brunot-Bruneau 425-426

³⁰Nyrop 321

³¹Voir ch. 1.3.1. p. 6

³²Picoche - Marchello-Nizia 243

1.4.2. Que

Que au cas-sujet neutre représente le latin *quod* et au cas-régime *quem*. En ancien français *que* est le plus souvent l'objet direct, que l'antécédent désigne une personne ou une chose ou qu'il soit le pronom neutre *ce*. Lorsque l'antécédent est une personne, *que* est en concurrence avec *cui*: *Si ont Guivret congié rové, cui (COD; var. que) ami orent molt trové* (Erec 5213).³³ Il était aussi le sujet masculin ou féminin du XIe jusqu'au XVIe siècle: *Je vous bailleray le plus bel coustel...que onques fu fait* (Bérunus). En moyen français *que* sujet et également *que* sans antécédent, courants en ancien français, ne sont plus très usités.³⁴ Au XVIe siècle le *que* sujet neutre (fr.mod. *ce qui*) et complément d'objet direct neutre (fr.mod. *ce que*) se rencontrent encore chez quelques auteurs comme Rabelais³⁵.

Dès l'ancien français, on rencontre *que* comme complément du temps ou du lieu lorsqu'il est rattaché à un antécédent temporel ou de sens local comme *jour, temps* etc.³⁶. De même au XVIe siècle: *Un dimanche qu'il estoit feste solonnelle* (Bonaventure des Periers, n. 36; t. I, p.176); *...aux lieux qu'on vendoit jadis les friandises de langues* (Satyre Ménippée, p.178)³⁷.

On trouve aussi bien en ancien français qu'en français moderne une construction plus relâchée avec un *que* "adverbial". Le *que* adverbial remplace un relatif prépositionnel et acquiert ainsi un sens général et vague. P.ex. *Des cothizations qu'on l'a chargé; Ce qu'on me pourroit accuzer* (Monluc).³⁸ Vaugelas³⁹ ainsi que la langue littéraire post-classique blâment cet emploi

³³Erec et Enide, Chrétien de Troyes, éd. M. Roques. CFMA 1953. Cit. Moignet 159-160.

³⁴Picoche - Marchello-Nizia 243

³⁵Nyrop 328. Après le XVIe siècle l'emploi du *que* sujet ne se rencontre plus sauf dans quelques locutions figées, voir ch.1.3.1. p.6

³⁶Moignet 160

³⁷Bonaventure des Périers, *Nouvelles récréations et joyeux devis*, suivis du *Cymbalum mundi*, éd. Louis Lacourt, Paris, Jouaust, 1874, 2 volumes; Satyre Ménippée, éd. Read, Paris, Louaust, 1876. Cit. Gougenheim 94-95.

³⁸Nyrop 330

³⁹Vaugelas 101

de *que*, qui est resté général dans la langue populaire jusqu'aujourd'hui⁴⁰: *Je n'aime pas beaucoup la manière qu'elle danse* (Colette et Marchand. Vagabonde II. 8)⁴¹.

1.4.3. Lequel

Par suite de la réduction flexionnelle du pronom *qui*, la langue a senti le besoin de créer un nouveau pronom relatif pour arriver au rétablissement d'une déclinaison normale. Le latin *qualis* a perdu sa nature adjectivale et est devenu synonyme de *qui*. Il s'est adjoint à l'article défini qui est devenu son pair inséparable.⁴² *Lequel* apparaît d'abord dans les traductions au XIIIe siècle. Il devenait fréquent en moyen français, car il contribue à créer les constructions les plus complexes à cause de sa variabilité en genre et en nombre (p.ex. dans la langue juridique). Il s'employait couramment en fonction de sujet: *Les graces de Dieu ne se donnent point aux hommes pour leurs noblesses et richesses, mais selon qu'il plaist à sa bonté, qui n'est point accepteur de personne, lequel eslit ce qu'il veut* (Heptaméron) et de complément d'objet direct: *Il n'acheta que des langues, lesquelles il fit accommoder à toutes les sauces* (La Fontaine, Vie d'Esopé), ou bien comme complément prépositionnel: *Celui pour la deffence duquel il estoit là venu* (Montaigne). Après le XVIe siècle son usage fut restreint par Vaugelas.⁴³

1.4.4. Quoi

En ancien français *quoi* représente le neutre *quid*. Il s'emploie presque exclusivement avec une préposition. Son antécédent est un nom inanimé ou l'énoncé précédent: *...et ce est une chose por qoi il le doit molt amer/c'est l'une chose pour laquelle il doit l'aimer beaucoup* (Queste 29, 23).⁴⁴ Son usage s'est répandu en moyen français où il s'emploie également comme complément d'objet direct: *Tout le pays fut reduict en campagne: quoy voyant*

⁴⁰Nyrop 330-331

⁴¹Sandfeld 176

⁴²Gamillscheg, 185-186

⁴³Nyrop 340-341

⁴⁴La Queste del Saint Graal, éd. A. Pauphilet, CFMA, 1949. Cit. Moignet 161.

Gargantua prist plaisir bien grand (Rabelais), mais cet usage fut condamné par Vaugelas.⁴⁵ Dans le français moderne *quoi* s'emploie généralement après un antécédent indéterminé comme *ce, rien, chose* ou après un antécédent implicite ou renvoyant à l'énoncé précédent, mais la langue littéraire a repris son ancien usage en l'employant avec un antécédent déterminé: *Cette case vers quoi convergeaient les regards de presque tous les joueurs, le fascinait lui aussi.* (Malraux, *La condition humaine*, p. 290)⁴⁶.

1.4.5 Dont et où

Les adverbes relatifs *dont* et *où* se sont développés à partir des adverbes de lieu latins *de unde* et *ubi*. *Dont* a fonctionné comme adverbe relatif marquant le lieu jusqu'au XVIIe siècle, avant d'être supplanté par *d'où*. Dès l'ancien français *dont* correspond aux fonctions signifiées par la préposition *de*: origine, cause, moyen, partie, propos, et il a pour antécédent surtout un nom inanimé. P.ex. *L'espée dont s'estoit ocis/L'epée avec laquelle il s'était tué*⁴⁷. En français moderne *dont* ne remplace plus que la préposition *de* combiné avec un relatif: *Dieu dont nous admirons les oeuvres.*⁴⁸

A l'origine, et dans le français moderne, le relatif *où* est un adverbe relatif marquant le lieu, mais la notion de lieu s'est étendue au sens large et métaphorique, de sorte que *où* correspond aux nombreux emplois de la préposition *à*, et il peut également avoir un antécédent animé: *Seigneur, vos estes le home el monde ou ge plus me fi/Vous êtes l'homme au monde à qui/auquel je me fie le plus* (Mort Artu 118, 3).⁴⁹ En moyen français l'antécédent de *où* est en général un mot désignant un lieu p.ex. *"Et, pour cet effect, traverserent les Espaignes, la Gaule, l'Italie, jusques en la Grece, où les Atheniens les soustindrent"* (I, 2, p.89) mais encore au XVIe siècle il s'emploie plus largement qu'aujourd'hui p.ex.: *Elle ne touche pas les*

⁴⁵Nyrop 334

⁴⁶Grevisse § 1207-1208

⁴⁷Moignet 162; Brunot-Bruneau 426

⁴⁸Grevisse § 1217

⁴⁹La Mort de Roi Artu, éd. J.Frappier, Textes litt. Fr., Genève-Paris, Droz & Minard, 1956. Cit. Moignet 163.

femmes, où cette passion est, je sçay comment, encore mieux en son siège (Essais de Montaigne III, 1, p.115)⁵⁰.

En ancien français *où* peut renvoyer à un antécédent temporel mais dans cet emploi *que* est beaucoup plus fréquent⁵¹. En moyen français il commence à être fréquent dans les expressions comme *le jour, le moment où: ... le temps de l'enfantement ou elle est tant mallade* (Quinze Joies de Mariage, p.66)⁵².

Le système des relatifs du français actuel a été constitué en grande partie au XVIIe siècle par Vaugelas et les grammairiens de l'époque. Plusieurs de ses emplois (*qui* représentant des choses comme régime de préposition, *quoi* représentant des noms, *dont* signifiant avec lequel, *d'où, auquel, sur lequel* etc.) se rencontrent encore dans les siècles suivants, mais ils sont considérés comme des emplois littéraires ou archaïques.⁵³

1.5. Tendances stylistiques de la proposition relative

Outre ses fonctions syntaxiques, la proposition relative joue un rôle stylistique dans la prose narrative. Au XVIe siècle existent deux tendances majeures: l'enchaînement, découlant du besoin de tout enchaîner et relier; et l'emphase, provenant d'une envie d'exagérer et d'impressionner.⁵⁴ Nous présenterons ci-après ces tendances dans les propositions relatives.

1.5.1. L'enchaînement

Dans les emplois précédents que nous avons vus plus haut, la proposition relative est intimement liée à son antécédent. En moyen français, sous l'influence du latin, on commence à

⁵⁰Olivares-Vaquero 313

⁵¹Moignet 164

⁵²Les XV joies de mariage, publ. Jean Rychner, Genève, Droz, et Paris, Minard, TLF, 1957. Cit. Marchello-Nizia 163.

⁵³Brunot – Bruneau 430-431

⁵⁴Lorian 9

former des périodes même très longues dans lesquelles le relatif relie des propositions plutôt indépendantes. On se sert des relatifs *qui, quoi, où, dont* et surtout du relatif nouveau *lequel*. Ces relatifs peuvent référer à l'énoncé précédent après ponctuation forte, aussi bien dans les manuscrits que dans les éditions imprimées de la fin du XVe siècle et du XVIe siècle. P.ex. "*Je vous diray...: nous manderons icy nos femmes, et ung tel maistre Jehan, et, lequel fera une petite collacion, laquelle enfin cherra a parler des dismes, et...*" (CNN, p.222).⁵⁵

Nous avons dit que le pronom relatif possède trois valeurs: conjonctive, fonctionnelle et représentative⁵⁶. Lorian constate que la fonction conjonctive a le plus d'importance dans le français du XVIe siècle. Le relatif sert de charnière, d'outil d'enchaînement et sa fonction anaphorique ou représentative est parfois effacée complètement. La fonction des relatifs est avant tout de lier les idées et les événements avec les autres qui les suivent⁵⁷. Le lien entre l'antécédent et la relative est souvent lâche. On rencontre des relatifs dont l'antécédent n'est pas clair ou bien implicite, ou dont l'antécédent est une proposition entière. Les pronoms relatifs peuvent créer des constructions très lourdes:⁵⁸

Mais quand il eut regardé et considéré la furieuse rage *qui* me detenoit, il fut espris d'angoisseuse douleur, à cause de l'excessif amour *qu'*il me portoit, *dont* il n'estoit en sa faculté de se povoir divertir, *laquelle* eust ceste puissance de refrener l'ire *dont* son triste cueur estoit persecuté et la convertit en compassion; *parquoy*... (Hélisienne, 36)⁵⁹

1.5.2. L'emphase

A la Renaissance, l'écrivain est soumis aux règles de son genre littéraire. Les histoires et les personnages relèvent toujours du même genre figé et se déroulent dans un même décor

⁵⁵Les cent nouvelles nouvelles, éd. Crit. Franklin P. Sweetser, Genève, Droz et Paris, Minard, TLF, 1966. Cit. Marchello-Nizia 163-164.

⁵⁶Voir ch. 1.2.1., p.5

⁵⁷Selon Rasmussen la prose du XVIe siècle avait une tendance à netteté et à concision contrairement au XVe siècle où il y a une préférence pour une phrase longue et complexe. L'étude de Lorian nous montre que cette tendance survit encore dans la prose du XVIe siècle. Voir Rasmussen 42.

⁵⁸Lorian 223-226

⁵⁹Hélisienne de Crenne, Les Angoysses douloureuses qui procedent d'amour, Première partie, éd. Critique présentée et annotée par Paule Demats. Paris, Belles Lettres (Annales Littéraires de l'Université de Nantes, II), 1968. Cit. Lorian 235.

classique. Pour diversifier et renouveler ce cadre, l'auteur a pour moyen l'emphase qui grossit les traits, exagère les qualités et les défauts des personnages, et qui rend une histoire banale plus impressionnante.⁶⁰

La comparaison, souvent hyperbolique, est un des moyens de l'emphase dans la langue du XVIe siècle. La relative forme des constructions comme ci-dessous: ... *Mon cueur fut aussi fort oppressé que ceulx qui reçoivent condemnation et sentence mortele...* (Hélisienne, 19)⁶¹; *C'estoit la plus douce, la plus humble, la plus belle, la plus sage, la plus honneste et la mieulx moriginée que fut pour lors en tout le monde* (Jehan de Paris 89).⁶²

1.6. Le corpus

Dans ce chapitre nous présenterons premièrement l'époque où le corpus a été composé, le moyen français. Deuxièmement nous présenterons son auteur, Marguerite de Navarre et ensuite l'oeuvre et le corpus étudié.

1.6.1. Le moyen français

Dans la langue française on distingue traditionnellement deux époques principales: l'ancien français et le français moderne, qui peuvent être considérées comme deux langues différentes. Entre ces deux phases se situe le moyen français, qui est une période de transition, contenant en même temps des éléments de l'ancien français et des tours appartenant au français moderne⁶³.

Il y a des divergences d'opinions sur les dates du commencement et de la fin du moyen français. Les limites du moyen français s'étendent du début de la guerre de Cent ans (1328)

⁶⁰Lorian 31

⁶¹Cit. Lorian 134

⁶²Jehan de Paris. Ed. par Edith Wickersheimer. 1923. (Société des Anciens Textes Français). Cit. Rasmussen 103.

jusqu'à la fin des guerres de Religion (1598). Les chercheurs situent le commencement de l'époque du moyen français en 1328, date de l'avènement des Valois ouvrant la Guerre de Cent ans. Jusqu'au XIVe siècle le latin était la seule langue de culture et de science utilisé dans une situation formelle (religion, éducation, administration, littérature)⁶⁴. A partir du début du XIV siècle, avec le nationalisme croissant, le français commence à remplacer le latin.⁶⁵ Vers le milieu du siècle la langue changeait vite. Le système des cas disparaissait, il y avait des changements phonétiques, l'ordre des mots se fixait et l'emploi du pronom personnel devenait obligatoire.⁶⁶ Pendant le XIVe et le XVe siècle les dialectes disparaissent dans les documents et le français devenait plus uni au profit du français de Paris⁶⁷

Si les chercheurs sont plus ou moins d'accord sur le commencement du moyen français, il n'en est pas ainsi pour la fin de la période. Plusieurs linguistes, dont Ferdinand Brunot⁶⁸, Karl Vossler⁶⁹, W. v. Wartburg⁷⁰, distinguent d'une part le moyen français des XIVe et XVe siècles, et d'autre part le français du XVIe siècle, car le XVIe siècle est une période de transition aussi bien du point de vue linguistique que du point de vue de la socioculture.⁷¹ Bourciez⁷², Charles Bruneau⁷³, Guiraud⁷⁴ situent la fin de la période au début du XVIIe siècle (la mort de Henri IV).

⁶³Marchello-Nizia 3-5

⁶⁴Lodge 13

⁶⁵Ibid 120

⁶⁶Marchello-Nizia 3-5

⁶⁷Lodge 120

⁶⁸Brunot étudie sous le nom de moyen français la langue des XIVe et XVe siècles. Voir Brunot 421.

⁶⁹Vossler 178

⁷⁰Wartburg 143

⁷¹Marchello-Nizia 4

⁷²Bourciez 636

⁷³Bruneau 94

⁷⁴Guiraud 5

La Renaissance et l'humanisme s'introduisent en France en conséquence des exploits guerriers de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier en Italie au début du XVIe siècle. L'importance de l'humanisme pour la langue fut double: une renaissance des études grecques et latines et l'émancipation de la langue nationale. Les humanistes faisaient une distinction claire entre le latin et la langue vernaculaire, en remettant le latin en sa forme originale. Ainsi le latin cessait d'être une langue vivante et le français en tant que langue commune pénétrait dans tous les domaines de la vie. L'humanisme et la Réforme, venue d'Allemagne, éveillaient le désir de traduire la Bible dans la langue maternelle. Sous la protection de Marguerite de Navarre naquit un groupe de réformistes dirigé par Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux. Le membre le plus illustre de ce groupe, Lefèvre d'Étaples publia une traduction du Nouveau Testament en 1523, puis, en 1530.⁷⁵

Le nationalisme renforçant la position de la langue française, combiné avec l'extension de l'imprimerie, a fait progresser la naissance de la langue écrite.⁷⁶ Le milieu du XVIe siècle était un tournant important dans l'évolution de la langue française. *La Défense et illustration de la langue française* par Joachim du Bellay en 1549 déclarait que tout sur quoi s'exerce la réflexion doit être accessible à la langue nationale.⁷⁷ En conséquence de cette émancipation, la langue française devenait un objet d'étude. On créa les premières grammaires, les premiers dictionnaires et les règles d'orthographe, qui constituaient des ouvrages plutôt descriptifs que normatifs et étaient loin d'être complets⁷⁸. Nous pouvons appeler le français du XIVe jusqu'au XVIe siècle le moyen français, caractérisé par des changements constants. Au début du XVIIe siècle la langue sera fixée et soumise à une discipline par des auteurs de l'époque classique⁷⁹.

⁷⁵Wartburg 143-146

⁷⁶Marchello-Nizia 3-5

⁷⁷Wartburg 149-150

⁷⁸Rickard 67

⁷⁹Wartburg 169-170

1.6.2. Marguerite de Navarre

Marguerite de Navarre (1492-1549), soeur aînée de François Ier, naquit à Angoulême en 1492. Elle était mariée une première fois au duc d'Alençon et épousa en secondes noces le roi de Navarre, Henri d'Albert. Marguerite recevait une éducation plus solide que presque aucune autre femme de son temps. Elle connaissait le latin, l'italien, la philosophie et la théologie. Intelligente et cultivée, elle attira la compagnie d'esprits profonds et novateurs de son temps: physiciens, philosophes, historiens, écrivains et poètes. Elle jouait également un rôle politique à côté du roi, son frère, devenant son conseiller écoutée dans les affaires du royaume. Elle contribua notamment à la délivrance de François Ier, prisonnier de Charles V en Espagne (1525).⁸⁰

Marguerite était pieuse mais en même temps ouverte d'esprit. Elle encourage les idées de la Réforme tout en restant dans le giron de l'Eglise romane. Elle protégea des personnages contestés comme Jean Calvin, Bonaventure des Périers et Lefèvre d'Etaples, le grand précurseur de la Réforme. Elle accueillit dans sa résidence à Nérac ceux qui étaient poursuivis par la Sorbonne et ceux qui risquaient l'exil et la mort: le cardinal Du Bellay et les poètes et écrivains comme Antoine Héroët et Jacques Amoyt.⁸¹

Le premier poème de Marguerite, *Le miroir de l'âme de pécheresse* (1531), influencé par le groupe de Meaux (Briçonnet et Lefèvre d'Etaples entre autres), était condamné pour hérésie. Le thème religieux est présent dans la majeure partie de ses oeuvres. Dans les poèmes elle parle également de l'amour et du sens de la vie. Plus qu'aucun autre poète de son temps, elle présente ses propres émotions, ses angoisses et déceptions. Ses comédies, en plus d'amuser, donnent également une leçon morale.⁸²

En 1534 (Affaire des Placards) les dirigeants du mouvement de la Réforme furent expulsés ou

⁸⁰Winn 313-314

⁸¹Ibid 314

⁸²Beaumarchais et alii 1404-1406

réduits au silence. Marguerite n'arrivait plus à défendre ses protégés. Dégouragée par l'intolérance et l'hostilité religieuse, elle cherchait réconfort dans la spiritualité recherchant la perfection morale. Elle passait ses dernières années dans la solitude, écrivant des poèmes et des nouvelles qui formaient l'*Heptaméron*.⁸³

1.6.3. L'*Heptaméron* et le corpus étudié

L'*Heptaméron* est un recueil de nouvelles dans la manière de *Décameron* de Boccace, le texte le plus célèbre au Moyen Âge. La nouvelle française est née au XVe siècle. Originellement, la nouvelle est un récit court, généralement en prose, dans lequel l'histoire est condensé dans un cadre étroit. Le récit est court et simple, souvent une anecdote. Peu à peu l'étude psychologique gagne en importance et la situation dramatique dans l'histoire est formée par le contraste des caractères des personnages.⁸⁴

L'origine de la nouvelle vient de plusieurs sources. La nouvelle ressemble aux fabliaux des siècles antérieurs car les nouvelles en reprennent les thèmes. Mais tandis que les fabliaux ne s'intéressent qu'aux faits racontés, la nouvelle essaie d'approfondir une situation et de la rendre intéressante.⁸⁵ L'influence italienne se montre dans la structure de la nouvelle. Les récits sont présentés comme un ensemble, mis dans la bouche de narrateurs. Les sujets proviennent de modèles italiennes ou françaises⁸⁶. Les récits sont empruntés aux actualités récentes, à la vie quotidienne ou aux contes traditionnels⁸⁷ et elles sont en général de style plaisant.⁸⁸ A cause du caractère oral de la nouvelle, le dialogue y joue un grand rôle.⁸⁹ Les auteurs de la nouvelle sont des humanistes lettrés: Rabelais, Bonaventure

⁸³Winn 315

⁸⁴Söderhjelm IX-X.

⁸⁵Rasmussen 59-60

⁸⁶ Voir p.ex. Sozzi, L. *Les Contes de Bonaventure Des Périers*. Contribution à l'étude de la nouvelle française de la Renaissance. Torino 1965.

⁸⁷Losse 208

⁸⁸Deloffre 9-10

⁸⁹Losse 208

des Périers, Noël du Fail et Marguerite de Navarre.⁹⁰

Dans *l'Heptaméron* Marguerite de Navarre met en scène cinq hommes et cinq femmes empêchés de poursuivre leur voyage dans les Pyrénées à cause d'une tempête. Ils se sont réfugiés dans une abbaye et, pour passer le temps, ils se racontent des histoires. Après chaque histoire ils discutent et donnent leurs points de vue sur le récit. Ces débats reflètent les mentalités du XVI^e siècle.⁹¹ A l'instar de Boccace, Marguerite commence son oeuvre par un Prologue et groupe ses récits dans des Journées. Chaque nouvelle finit par un débat.⁹²

L'ouvrage a été composé en trois étapes. Pendant la première étape (1542-46) Marguerite composait 27 nouvelles (N. 20-41, 43, 44, 50, 52). Pendant la deuxième étape elle écrivit le Prologue et les deux premières Journées (N. 1-20) avec les débats. La troisième rédaction de *l'Heptaméron* comprend les nouvelles 1-72 dans la forme que nous connaissons aujourd'hui.⁹³ L'ouvrage s'appelle *l'Heptaméron*, hepta en grec veut dire sept, parce que seules sept Journées furent achevées avant la mort de l'auteur⁹⁴.

Marguerite de Navarre a déclaré ne vouloir écrire que des histoires vraies. Dans *l'Heptaméron* il y a quatorze nouvelles dont l'exactitude paraît historiquement démontrée. On y voit défilier toute la cour de France, celle de François I^{er}, de Charles VIII et de Louis XII. Mais plusieurs nouvelles qui paraissent véridiques racontent des faits divers et des anecdotes traitées par plusieurs écrivains avant et après *l'Heptaméron*. Afin de dissiper tout doute concernant la véracité de ses récits, elle les situe dans un contexte historique précis. Les personnages des nouvelles portent des noms de la vie réelle, tandis que les noms des personnages du récit-cadre sont probablement des anagrammes.⁹⁵

⁹⁰Horville 223

⁹¹Ibid 233

⁹²Salminen 1993: 187-188

⁹³Ibid 187-188

⁹⁴Horville 232

⁹⁵Jourda 785, 915

Contrairement à ses contemporains, la nouvelle chez Marguerite n'a plus pour but exclusif de faire rire. La plupart de ses nouvelles sont sérieuses. Elle écrit sur les rapports sentimentaux, les questions religieuses, et les problèmes moraux que le conflit entre les passions amoureuses et les devoirs religieux pouvaient poser. Elle aborde différentes questions morales importantes, en donnant des réponses dans les débats des devisants.⁹⁶ Marguerite n'écrit pas pour défendre son point de vue à elle, mais pour confronter divers jugements moraux et psychologiques dans le monde de la Renaissance.⁹⁷

Le plus grand nombre des nouvelles a pour sujet l'amour dans ses aspects divers: notamment l'amour courtois médiéval et l'amour platonique de la Renaissance. La critique de l'église est un autre sujet important. Marguerite de Navarre était une femme pieuse mais elle s'inquiétait de la corruption et de la sécularisation de l'Eglise. Elle prend également position vis-à-vis des événements politiques.⁹⁸ Marguerite de Navarre n'écrit pas pour défendre son point de vue à elle, mais pour confronter divers jugements moraux et psychologiques dans le monde de la Renaissance⁹⁹.

Comme corpus nous avons choisi les nouvelles 10, 12, 22 et 70, car elles représentent les thèmes les plus importants de Marguerite et les différentes dates de composition de l'oeuvre. Les nouvelles 10 et 70 sont du type romanesque (N 10:26 pages, N70: 15 pages); elles ont pour thème l'amour profane, sacré et courtois. La nouvelle 10 fut composée pendant la première et la 70 pendant la troisième période. Les nouvelles 12 (7 pages) et 22 (8 pages) sont des histoires courtes et tirées de la vie réelle. La nouvelle 12, composée pendant la deuxième période, est la première description du célèbre meurtre de l'époque, l'assassinat d'Alexandre de Médicis, duc de Florence. La nouvelle 22, composée pendant la première période, prend position vis-à-vis de l'Eglise. Elle raconte l'histoire d'un évêque qui essaie de violer une religieuse.

⁹⁶Jourda 915-920

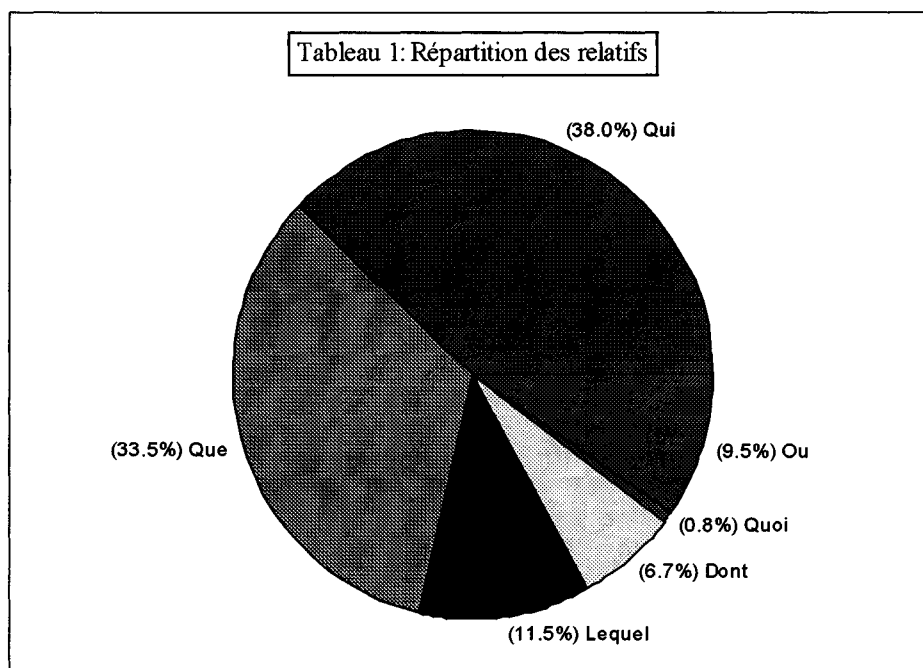
⁹⁷Horville 233

⁹⁸Salminen 1993: 189-191

⁹⁹Horville 233

2. LES PRONOMS RELATIFS

Les pourcentages d'occurrences des différents pronoms relatifs sont illustrés dans le tableau ci-dessous.



Les pronoms relatifs les plus fréquents dans notre corpus sont *qui* et *que*. Après viennent *lequel*, *où* et *dont* avec une fréquence à peu près égale, et finalement *quoi*, une rareté dans les textes étudiés. Les relatifs chez Marguerite de Navarre sont fréquents par rapport aux autres écrivains du XVI^e siècle¹⁰⁰. Pour les 1851 lignes du corpus, il y a 849 pronoms relatifs, ce qui fait à peu près un relatif pour 2,3 lignes. Nous présenterons ci-dessous les occurrences et les fonctions de chaque relatif.

2.1. Qui

En moyen français, le pronom relatif *qui* fonctionne comme sujet, complément d'objet direct et indirect, représentant aussi bien des mots masculins que féminins. *Qui* est le pronom relatif

¹⁰⁰Lorian 314

le plus fréquent, constituant 38% de tous les relatifs dans le corpus¹⁰¹. Sa fonction majeure dans notre corpus est celle de sujet. Toutes les occurrences de *qui* dans le corpus sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 2. Antécédents de *qui*

Antécédent	Quantité	% de tous les qui
Animé	153	47,66
Inanimé	64	19,94
Celui	76	23,68
Ce	13	4,05
Proposition	11	3,45
-	2	0,63
Total	319	100

2.1.1. Sujet

2.1.1.1. Antécédent nom

Le plus souvent *qui* a pour antécédent un nom, animé dans 47,66% et inanimé dans 19,94 % des occurrences. En voici des exemples:

... c'est pourquoy le gentilhomme *qui* estoit cause de tout le mal ne mourut aussi tost (331,17)

Floride, *qui* aymoît la damoiselle comme elle mesmes, l'asseura de prendre cest affaire à cueur comme son bien propre (48, 3)

... pour vostre honneur ou chose *qui* touchast, vous avez besoing de la vye d'un gentilhomme (53, 3)

Toutesfoiz, dist Ennasuytte, sy esse tousjours la fyn de voz oraisons, *qui* commencent par honneur et fynent par leur contraire (80, 12)

Le français du XVIe siècle gardait des traces de la confusion entre *qui* et *cui*, prononcés de la même façon. *Qui* pouvait donc avoir la valeur de *cui* (que).¹⁰² Chez Marguerite nous

¹⁰¹*Qui* est le plus courant, malgré la concurrence faite par *lequel* sujet et surtout prépositionnel, *qui* précédé d'une préposition est une rareté dans le corpus. Voir ci-dessous ch. 2.1.2., p.28.

¹⁰²Larousse §393

trouvons *qui* une fois au sens de *que*, mais ici il peut s'agir d'une erreur du scribe¹⁰³:

Le gentilhomme, *qui* la mauvaise conscience rendoit craintif, creut à son serviteur (78,17)

En outre, le fait que le *l* ne se prononçait pas devant consonne, produisait encore plus de confusion. On écrit *qu'il* et on prononce [ki].¹⁰⁴ Chez Marguerite nous trouvons deux exemples de ce phénomène.

...l'honneur de sa maison, l'honnesteté et chasteté de sa soeur, *qu'i* scavoit bien jamais ne se consentir à telle meschanceté (76, 30) [qu'il]

Luy, [...] qui sy longuement l'avoit servye et n'en avoit jamais eu autre traictement que vous avez ouy, fut tant combatu de l'amour longuement dissimulé et du desespoir *qui* [!] luy monstroit tous les moyens de la hanter perduz, se delibera de jouer à quicte et à double... (59, 37) [qui]

2.1.1.2. Antécédent pronom

Le nombre des exemples, 31 et 76, de *qui* précédé de *ce* pronom neutre, et des démonstratifs *celui*, *celle*, *ceux* etc., est élevé. La relative qui suit *celui* est toujours déterminative, car le sens du pronom en est défini. Le démonstratif peut renvoyer à une chose définie par le contexte. L'auteur utilise souvent *celui*, *celle* au lieu de nommer la personne concernée; ici le gentilhomme et Madame de Verdy N.70.

Regarda celluy qui estoit cause de sa mort (328,4)

...pourquoy esse que la pugnition de ma trahison n'est tumbée sur moy, et non sur celle qui est innocente? (328,12)

Le démonstratif peut aussi rester sans référent précis, il a alors un sens général (*la personne*, *la chose qui*).

"Que Dieu par les choses foibles confond les fortes, et, par les inutiles aux yeulx des hommes, la gloire de ceulx *qui* cuydent estre quelque chose et ne sont rien." (154, 17)

... je ne suis si jeune ne ignorante que je n'entende bien ce *qui* est peché et ce *qui* ne l'est poinct. (149, 29)

¹⁰³ Il y a des variantes de *qui* dans les différents manuscrits: *duquel* dans quatre (la mauvaise conscience *duquel* le rendoit) et *que* (*que* la mauvaise conscience rendoit) dans trois manuscrits. Voir Salminen 1997: 180.

¹⁰⁴ Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la prononciation [kil] a été tenue pour pédante ou provinciale. Il s'ensuivit que *qui*, prononcé [ki], et *qu'il*, prononcé aussi [ki], ont été souvent confondus. Voir Arrivé – Blanche-Benveniste – Chevalier – Peytard § 393.

2.1.1.3. Antécédent proposition

En ce qui concerne *qui*, les différences avec la langue moderne ne sont pas considérables. L'élément auquel *qui* renvoie, peut en moyen français être une proposition entière. Nous en avons trouvé 11 exemples dans le corpus. Cet emploi remonte au moyen âge et continue jusqu'au XVIIe siècle¹⁰⁵. Après le XVIIe siècle l'usage général n'admet plus un *qui* se rapportant à toute une phrase, on demande l'addition d'un *ce*, résumant la proposition principale¹⁰⁶. Tous ces cas sont équivalents à la construction *ce qui* dans le français moderne (dans notre corpus les constructions *ce qui* ne renvoient que 3 fois à la proposition précédente, dans les autres cas, *ce* présente toujours quelque chose d'indéfini). Les relatives renvoient toujours à une chose exprimée dans le texte, bien que le lien entre la relative et la principale soit lâche.

Mais, tant plus je vous suis lealle et fidelle, vous m'estes cruel et austere. *Qui* me faict mille foiz le jour desirer, par une soudaine mort, delivrer vostre enfant d'un tel père (325, 28)

2.1.1.4. Sans antécédent

Nous avons dit que le *qui* indéfini, sans antécédent exprimé, était répandu en ancien français et subsistait jusqu'au XVIIe siècle. Dans notre corpus, nous pouvons constater la diminution de son emploi; nous n'en trouvons que 2 exemples. La première relative avec un *qui* sujet, équivalent à *celui qui*, ressemble aux locutions plus ou moins figées qui survivent encore dans le français moderne. L'exemple est une citation biblique, provenant du latin:

"*Qui se exaltera sera humilié, et qui se humiliera sera exalté.*" (154, 22)

Dans le deuxième cas, *qui* n'a pas de fonction par rapport au verbe principal. Il équivaut à la construction *si l'on* et le prédicat qui suit est au conditionnel. Cet emploi de *qui* est propre au latin¹⁰⁷ et s'employait encore couramment au XVIe siècle mais a commencé à disparaître de

¹⁰⁵Nyrop 317

¹⁰⁶Grevisse §1183

¹⁰⁷Ernout § 332

l'usage après.¹⁰⁸ Chez Marguerite cet usage est exceptionnel, nous ne le trouvons que dans l'exemple suivant.

Mais, qui penseroit que les dames n'aymassent point, il faudroit, en lieu d'hommes d'armes, faire des marchans (330,40)

2.1.2. Autres fonctions

Nous avons dit que la fonction majeure de *qui* est celle de sujet. Il a dans le corpus également la fonction de complément du verbe, et plus précisément, de complément d'objet indirect précédé de la préposition *à*. Dans le corpus, cet emploi de *qui* est marginal, car il ne se présente que 4 fois. *A+qui* renvoie toujours à un antécédent animé.

car entierement elle se confioit en ce prieur de Saint Martin, *à qui* elle avoit baillé la charge des abbesses de Montivillier et Caen (153, 37)

Hircain jura, quant à luy, qu'il n'avoit jamais aymé femme, hormis la sienne, *à qui* il ne desirast faire offencer Dieu bien lourdement. (80, 15)

Dans les exemples suivants il faudrait parler plutôt d'un complément prépositionnel construit avec *à*, que de complément d'objet indirect. *A+qui* a le sens d'un datif.

Amadour arresta à Barselonne le moings qu'il luy fut possible, comme celluy *à qui* l'heure tardoit d'estre au lieu où l'honneur se peult acquerir. (56, 7)

... se laissa tumber entre ses braz, comme ung homme *à qui* force deffault. (60, 15)

Nous trouvons *de + qui*, comme complément d'objet indirect, une seule fois dans tout le corpus. A sa place l'auteur aurait pu aussi bien utiliser *desquels* ou *dont*. Avec *qui*, l'auteur veut peut-être souligner que le substantif *bien venuz* réfère à des personnes et non à des choses.

Mais, sy nous leur monstrons nostre cueur tel qu'il est, il y en a beaucoup de bien venuz entre les dames, *de quy* elles ne tiendroient compte. (80,29) [tenir compte de]

¹⁰⁸Cet usage se conserve dans quelques locutions comme: *comme qui dirait*. Grevisse §1187

2.2. Que

En moyen français le relatif *que* fonctionne comme sujet, complément d'objet direct et indirect. Il fonctionne parfois comme une sorte d'adverbe remplaçant un relatif régi par une préposition acquérant ainsi un sens général et vague. Le relatif *que* constitue 33,5% de tous les relatifs du corpus. Sa fonction majeure dans la phrase est celle de complément d'objet direct. Les occurrences dans le corpus, leurs nombres et antécédents, sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 3. Antécédents de *que*

Antécédent	Quantité	% de tous les que
Animé	21	7,34
Inanimé	165	57,69
Celui	28	9,79
Ce	70	24,48
-	2	0,7
Total	286	100

2.2.1. Complément d'objet direct

2.2.1.1. Antécédent nom

Son antécédent est le plus souvent, dans 57,6% des cas, un nom inanimé. Les noms animés présentent 7,34% de ses antécédents. Ceci est illustré par les exemples suivants:¹⁰⁹

Helas, mon petit amy, la joye que me donnoit vostre japper est tournée en mortelle tristesse. (328,37)

En cest instant arriva en la salle le gentilhomme qu'elle aymoît. (327,40)

¹⁰⁹Pour ses autres fonctions, voir ci-dessous chapitre 2.2.3., p.31.

2.2.1.2. Antécédent pronom

A l'instar de *qui*, le relatif *que* peut être précédé du pronom neutre *ce*. Nous en avons relevé 70 exemples.

Madame peult dire *ce qu'il luy plaist de dire*. (321,17)

Que apparaît 28 fois avec un pronom démonstratif. Comme avec le relatif *qui*, le démonstratif peut référer aux personnes non-définies ou aux personnes définies par le contexte.

Le duc, oyant ce cry, doubtant le mal de ceulx *qu'il ayroit*, entra le premier dedans la garderobbe et, ... (329,23)

Je le dis, Monseigneur, pour ung tel gentilhomme, nommant celluy *qu'elle haysoit*, lequel, estant nourry de vostre main (320,14)

2.2.1.3. Sans antécédent

Que sans antécédent, une construction déjà rare en moyen français, se présente seulement deux fois dans le corpus. Il représente quelque chose d'indéfini, neutre, provenant du latin *quod*. Dans les exemples ci-dessous il est toujours COD équivalent à *ce que* de la langue actuelle. Le sens de ces relatives est proche d'une interrogative, mais d'après le sens du verbe principal, nous les interprétons comme des relatives¹¹⁰.

"Or bien, bien, puis *que* je ne treuve en vous nulle amytié, je scay *que* j'ay affaire." (76, 21)

Et alla à la porte du dortouer escouter *que* l'on faisoit (150, 2)

¹¹⁰*Que* sans antécédent au moyen français, et également dans notre cas, est toujours lié à un verbe de perception ou de déclaration. Les chercheurs ne sont pas d'accord sur la nature syntaxique de *que*, ils le comptent aussi parmi les interrogatifs. Jokinen le compte dans ce cas-ci parmi les relatifs. Voir Jokinen 19.

2.2.2. Complément circonstanciel

Jusqu'ici, nous avons étudié *que* dans sa fonction principale, le COD. Nous avons constaté qu'il pouvait, dès l'ancien français, fonctionner comme complément circonstanciel de temps¹¹¹. *Que*, renvoyant à un antécédent temporel se présente 6 fois dans le corpus. Il a pour antécédent un nom désignant une expression de temps précis, comme *jour*, *heure*, *année*.

Et pour ceste occasion, deffendoient les Hebrieux que, l'année que l'homme estoit marié, il n'allast point à la guerre... (331, 5)

... car d'experience j'en suis ignorant comme le jour que je fuz né. (153, 21)

Que est considéré comme relatif seulement dans les cas où il peut être remplacé par *où*. Dans les autres cas, il est une conjonction temporelle p.ex.:

Ainsi passerent 2 ou 3 jours, *que* la duchesse garda le lict... (319, 41)

2.2.3. Autres fonctions

Nous avons dit que *que* fonctionne comme une sorte d'adverbe relatif au moyen âge. C'est surtout au temps de la Renaissance qu'il devient général. Cet emploi de *que* est assez répandu encore au XVIIe siècle. Vaugelas blâme cet emploi de *que* et son emploi s'est restreint dans la langue écrite. La langue populaire continue à employer *que* dans des cas divers.¹¹² Il est difficile d'être d'accord avec Nyrop qui affirme que la particule relative devient plus courante au XVIe siècle, car dans le corpus nous ne trouvons que 2 exemples de *que* dans un sens vague, ou bien dans le sens d'autres relatifs.

Mais, pour l'amour de sa femme, qu'elle aymoit plus que nulle autre, estoit elle si privée de luy qu'elle ne luy dissimuloit chose qu'elle pensast. (50, 17) [penser à]

La phrase suivante semble grammaticalement tout à fait correcte. On pourrait à première vue penser que la femme est ici le sujet de la proposition infinitive *avoir parlé de leur amour*, mais en tenant compte de l'histoire, nous pourrions aussi interpréter que ce n'est pas la femme qui a

¹¹¹Voir chapitre 1.4.2., p. 12

¹¹²Sandfeld 109

parlé de *leur amour*, de la sienne et d'Amadour, mais c'est Floride qui a parlé avec elle de l'amour entre Amadour et Floride. La fonction de *que* ressort uniquement du contexte.

Et laissant pour un jour ou deux son visaige estrange, luy conseilla de tenir propos d'amytie à une femme *qu'*elle disait avoir parlé de leur amour (67, 37) [dont elle disait qu'elle avait.../ qui, disait elle, avait.../à qui elle (Floride) avait parlé]

Depuis les plus anciens textes, *que* fonctionne comme attribut. Cette fonction se présente dans notre texte 4 quatre fois, avec l'adjectif qualificatif *tel*:

Puisque vous preferez ung serviteur infidelle à une femme telle *que* je vous suis (325,31)

Mais, sy nous leur monstrons nostre cueur tel *qu'*il est, il y en a beaucoup de bien venuz entre les dames, (80,29)

2.3. Lequel

Le relatif *lequel* prenait une grande extension au XVe et au XVIe siècles. Nous avons mentionné que *lequel* est devenu le synonyme de *qui*¹¹³. C'est pourquoi, nous observerons également les situations où *lequel* est employé au lieu de *qui*. Dans le tableau ci-dessous se présentent toutes les occurrences de *lequel* dans le corpus.

Tableau 4. Antécédents de *lequel*

Antécédent	Quantité	% de tous les lequel
Animé	78	80,41
Inanimé	19	19,59
Total	97	100

Lequel est, après *qui* et *que*, le relatif le plus souvent utilisé, la proportion étant de 11,5% de tous les relatifs dans le corpus. Il représente surtout un antécédent animé (80,41% de ses emplois). Le tableau suivant présente approximativement la répartition fonctionnelle de *lequel* et le nombre d'occurrences de chaque fonction.

¹¹³Voir chapitre 1.4.3., p. 13

Tableau 5. Fonctions de *lequel*

Fonction	Quantité	% de ses fonctions
Sujet	42	43,3
COD	5	5,15
Autres compléments	50	51,55
Total	97	100

Lequel fonctionne comme sujet, complément d'objet direct, complément du verbe, complément du nom et comme complément prépositionnel. Au XVI^e siècle *lequel* possède des valeurs stylistiques importantes que nous traiterons dans la troisième partie du travail¹¹⁴. Dans les chapîtres suivants, nous étudieront chacune des fonctions séparément.

2.3.1. Sujet

Tableau 6. Antécédent de *lequel* sujet

Antécédent	Quantité
Animé	39
Inanimé	3
Total	42

*Lequel*¹¹⁵ se présente comme sujet 42 fois dans le texte. Il renvoie à un antécédent animé 39 fois, son emploi avec un antécédent inanimé étant d'un usage marginal. Il est concurrencé par le relatif *qui*.

... [le serviteur] se essaya à couper la gorge du duc, *lequel* se deffendit jusques à ce que la perte de son sang le rendit sy faible qu'il n'en pouvoit plus. (78, 1)

... [Floride] pensa que souvent Amador l'avoit louée de sa beaulté, *laquelle* n'estoit poinct dimmynuée, nonobstant qu'elle eust esté longuement mallade. (64, 36)

¹¹⁴Voir chapîtres 3.2.1. et 3.2.2. aux pages 52 et 54.

¹¹⁵D'avantage sur l'emploi de *lequel* dans les chapîtres 3.2.1. et 3.2.2.

Dans la fonction de sujet, nous trouvons un exemple où *lequel* est employé comme adjectif répétant l'antécédent¹¹⁶:

En la conté d'Arande en Arragon, y avoit une dame qui, en sa grande jeunesse, demeura vefve du conte d'Arande avecques ung filz et une fille, *laquelle* fille se nommoit Floride. (46,1)

2.3.2. Complément d'objet direct

Tableau 7. Antécédent de *lequel* compl. d'objet direct

Antécédent	Quantité
Animé	3
Inanimé	2
Total	5

Contrairement au français moderne, *lequel* peut avoir aussi la fonction de complément d'objet direct. Nous avons trouvé dans le corpus 5 exemples, où il remplace le relatif *que*. Nous avons relevé 3 exemples avec un antécédent animé et 2 avec un antécédent inanimé.

Ainsi qu'il entra dans la garderobbe, trouva Madame du Vergy, *qui* estoit au dernier pas de sa vye, *laquelle* il embrassa, luy disant: ... (328,1)

... le pere, vieux et avaricieulx, oublya son naturel pour regarder les vertuz d'Amadour, *lesquelles* la contesse d'Arande et sur toutes la belle Floride luy paignoient devant les yeulx. (49, 28)

Comme dans le français moderne, l'auteur utilise *lequel* à la place de *qui*, lorsqu'elle veut désigner l'antécédent parmi les noms qui précèdent le relatif, lorsqu'ils sont nombreux et qu'ils appartiennent à des genres ou nombres divers. Dans l'exemple ci-dessous, *qui* et *laquelle* ont le même antécédent. *Laquelle* ne renvoie pas au nom le plus proche, mais au nom dans la proposition principale. Une des motivations d'utiliser *laquelle*, serait d'éviter la répétition avec *qui*, qui en moyen français entraînait parfois une confusion avec *qu'il*¹¹⁷.

... ainsi s'en alla le duc chercher celle *qui* l'avoit navré jusques au fondz de son ame.

¹¹⁶Lorian constate que *lequel* adjectif était courant dans le français du XVI^e siècle. Voir Lorian 238-240. Aujourd'hui il est utilisé parfois, surtout pour besoin de clarté p.ex. *Pendant que les regards des Alliés étaient sur Pétrograd, contre laquelle capitale on croyait que les Allemands...* (M. Proust, Le Temps retrouvé, I, p.90). Voir Grevisse § 939.

¹¹⁷Jokinen 126. Dans la langue moderne, *lequel* sujet s'est conservé dans la langue écrite et juridique. Voir Grevisse §1212.

Laquelle il trouva dansant en la salle, plus joyese qu'elle n'avoit acoustumé, comme celle qui se pensoit bien estre vengée de la dame du Vergy. (329, 34)¹¹⁸

2.3.3. Complément du verbe

Les occurrences de la fonction de complément du verbe se subdivisent en deux groupes: *lequel* après les prépositions *à* et *de*. Dans la catégorie de la fonction de complément du verbe, nous incluons la fonction de complément d'objet indirect d'un verbe simple et les locutions prépositionnelles/verbales, c.à.d. les périphrases verbales construites avec une préposition. En moyen français, les périphrases verbales étaient fréquentes.¹¹⁹

2.3.3.1. Après la préposition *à*

Tableau 8. Antécédent de *lequel* compl. du verbe après *à*

Antécédent	Lequel	Qui
Animé	13	4
Inanimé	2 + 3 ¹²⁰	-
Total	18	4

Lequel combiné avec la préposition *à* se présente 18 fois dans le corpus, 13 fois avec un antécédent animé et 5 fois avec un antécédent inanimé. L'autre relatif possible dans ce cas serait *qui*, mais l'auteur préfère *lequel*, tandis que le français moderne emploie en général le relatif *qui* avec un antécédent animé. *A+lequel* avec un antécédent animé se présente le plus souvent comme le complément du verbe *dire*.

Il laissa le duc et s'en alla en sa chambre, où il ne trouva que ung seul homme de ses gens, *auquel* il dist: "Auroys tu bien..." (77, 21)

¹¹⁸D'avantage sur cette construction ch 3.1.1. et 3.1.2. aux pages 48 et 49.

¹¹⁹Gamillscheg 100, Rasmussen 37-38

¹²⁰*auquel lieu*

... elle trouva la royne de Navarre, seur unique du roy, à *laquelle* elle monstra ce piteux discours (153, 30)

... je m'accorde volontiers à l'extreme douleur *que* je sens, à *laquelle* ne veulx chercher remedde ne par raison ne par medecine. (327,11)

... pour ceste cause, remectz ceste verité à vostre conscience, à *laquelle* je adjousteray foy. (151, 38)

Comme dans le premier exemple ci-dessus, tous les cas avec *à* + *lequel* avec antécédent animé dans notre corpus auraient pu être remplacés par *à* + *qui*. Dans les deux derniers exemples, où l'antécédent est inanimé, *à laquelle* présente le même usage qu'aujourd'hui, car *à qui*, de même que *qui* précédé de préposition en général, représentant des choses, n'appartiennent pas à la langue moderne¹²¹.

Dans la nouvelle 22 nous trouvons *auquel* employé comme adjectif. Cet emploi était très répandu au XVIe siècle, mais chez Marguerite nous ne l'avons trouvé que 3 fois, dans la même nouvelle. *Auquel lieu* représente un lieu et est équivalent à *où*.

Ainsi s'en alla cest ypocritte à Saint Martin; *auquel lieu* le meschant feu qu'il avoit en son cuer ne cessa de le brusler jour et nuit. (150,30)

2.3.3.2. Après la préposition *de*¹²²

Tableau 9. Antécédent de *lequel* compl. du verbe après *de*

Antécédent	Lequel	Dont
Animé	7	6
Inanimé	4	14
Total	11	20

¹²¹Sandfeld 161

¹²²Comme complément de la préposition *de* peuvent également être utilisés les relatifs *dont* et *qui*. Pour faire la comparaison, nous verrons dans les tableaux 9 et 10 aussi le nombre du relatif *dont*, car il a dans le corpus les mêmes fonctions, complément du verbe et complément du nom, que le relatif *lequel* précédé de la préposition *de*. Ils seront étudiés aux chapitres 2.4.1. p. 41 et 2.4.2. p. 43.

Nous avons relevé 11 exemples dans le corpus où *lequel* est combiné avec la préposition *de*. Il renvoie le plus souvent à un antécédent animé, 7 fois. Dans chaque exemple, on pourrait remplacer *de+lequel* par *dont*.

... je suis si las que demoureray icy, non pour reposer, mais pour parler à seur Marie, de laquelle j'ay ouy tresmauvais rapport... (149, 4) [entendre qc de qqn]

... il ne sçauroit avoir femme, fille, seur ne mere, *desquelles* pour mourir je voulusse avoir autre pensée que doit à son maistre ung leal et fidelle serviteur. (319, 17) [avoir une pensée de qqn]

Quant à l'antécédent inanimé, il y a chez l'auteur une préférence nette d'utiliser *dont* au lieu de *de+lequel*. Nous trouvons trois exemples où *de+lequel* renvoie à un antécédent inanimé.

Helas, Monsieur, vous m'avez dict tant de choses grandes et secrettes, *desquelles* jamais n'avez entendu que je aye parlé. (325, 20) [parler de]

Il ne se habilloit que de noir, mais c'estoit d'une frise beaucoup plus grosse qu'il ne failloit pour porter le dueil de sa femme, *duquel* il couvroit celluy qu'il avoyt au cueur. (63, 36)

... qui estoit une espée toute nue que le gentilhomme avoit tirée, *de laquelle* il frappa le duc, qui estoit tout en chemise (77,32)

Dans les deux derniers exemples, *de+lequel* est employé dans le sens instrumental. Le dernier exemple est le seul où l'emploi de *lequel* au lieu de *dont* est motivé par un besoin de clarté, le relatif étant éloigné de son antécédent.

Dans l'exemple suivant *de+lequel* est utilisé de la même manière que *à+lequel* avec le nom *lieu* comme complément circonstanciel, substituant le relatif *où*:

... le gentilhomme fist entrer le duc au jardin par le petit huys, le priant demeurer derriere ung gros noyer, *duquel lieu* pourroit veoir s'il disoit vray ou non. (324,20)

De+lequel est utilisé une fois comme complément d'agent. *De* était encore dans la langue classique plus fréquent que *par* devant le complément d'agent du verbe passif¹²³.

Il fut esleu visiteur de la grant relligion des dames de Frontevault, *desquelles* il estoit tant craint que, quant il venoit en quelcun de leurs monasteres, toutes les relligieuses trembloient de la crainte qu'elles avoient de luy. (147, 40)

¹²³Grevisse § 322

2.3.4. Complément du nom

Les relatifs que nous avons mis sous ce titre expriment la possession ou une qualité. Selon les grammaires d'aujourd'hui, seul le relatif *dont* est possible dans cette fonction de même que, dans le cas d'un antécédent animé, le relatif *qui*.¹²⁴ Chez Marguerite de Navarre on trouve tout le contraire.

Tableau 10. Antécédent de *lequel* compl. du nom

Antécédent	Lequel	Dont
Animé	11	1
Inanimé	-	2
Total	11	3

Lequel, toujours précédé de la préposition *de*, se présente dans les textes 11 fois comme complément du nom. Il détermine toujours un antécédent animé. Nous pouvons remarquer que la place du relatif au moyen âge n'est pas fixe.

... ceux qui nous voient... donnent la gloire à noz dames, *desquelles* les contenancez sont tant audacieuses et paroles tant honnestes qu'elle se font craindre... (70, 13)

Le pouvre duc, *duquel* la femme tournoit l'oppinion comme il luy plaisoit, se alla pourmener tout seul avecques ce gentilhomme... (322, 36)

O mon amy, l'amour *duquel* seul est entré dans mon coeur (327,3)

L'emploi de *duquel* au lieu de *dont* semble être pour l'auteur un fait de style, dû à la vogue de *lequel* à la Renaissance, car son emploi n'est jamais motivé par la distance ou l'ambiguïté de l'antécédent. Dans tous les exemples la langue moderne utiliserait *dont*.

Lequel complément du nom peut être précédé d'un complément prépositionnel. Dans les textes nous trouvons 6 exemples de cette fonction avec les prépositions *par*, *sur*, *entre*, *pour*. Son antécédent est toujours animé. Dans le deuxième exemple ci-dessous, la nature de

¹²⁴Nyrop 348

l'antécédent nous reste ambiguë. L'amour pourrait être ici un nom personnifié, Amadour, le premier amour de Floride. D'autre part, la suite de la phrase: *pour l'honneur...* corrobore l'idée qu'il s'agit du nom abstrait *l'amour* que Floride honore. La première interprétation est en accord avec le fait que nous ne trouvons aucun cas où *lequel* complément du nom ait un antécédent inanimé.

Monseigneur, *entre les mains duquel* je mectz ma vye et mon honneur (323,38)

... sinon chercher s'il y avoit poinct encores en luy quelque racine de la premiere amour, *pour l'honneur de laquelle* il oubliast la cruaulté. (65, 24)

2.3.5. Complément prépositionnel

Lequel, en plus des prépositions *à* et *de*, est précédé d'autres prépositions et fonctionne comme complément prépositionnel. Le nombre d'occurrences de cette catégorie est peu élevé. Les prépositions qui apparaissent dans nos textes sont *pour* (3 fois), *avec* (2 fois), *par* (3 fois) et *durant* (2 fois). Leur usage, en principe, ne diffère pas de celui de la langue moderne, sauf qu'au lieu de *lequel* on utilise plutôt le relatif *qui*. Pour illustrer ce groupe, nous présenterons des exemples des prépositions *par* et *avec*. *Par lequel* est utilisé pour exprimer le moyen ou l'instrument:

Qui me faict vous prier, Mesdames, de demander à toute heure à Dieu son Saint Esprit, *par lequel* vostre cueur soit tant enflamé en amour de Dieu (330, 21)

... Celluy *qui* estoit mort pour elle en la croix, *avecques lequel* elle ayroit myeulx souffrir tous les maux que... (150, 16)

2.4. Dont

Dont, primitivement un adverbe de lieu, *de unde*, a pris peu à peu beaucoup d'emplois différents. Pendant le moyen âge son emploi augmente, il l'emporte sur *cui*, *de quoi*, *duquel*. Les nombres et les antécédents de toutes les occurrences de *dont* sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11. Antécédent de *dont*

Antécédent	Quantité	% de tous les dont
Animé	7	11,67
Inanimé	18	30
Proposition	35	58,33
Total	60	100

Dont se présente 60 fois dans le corpus, la proportion étant de 6.7% de tous les relatifs. Il a des antécédents animés (4 noms + 3 pronoms démonstratifs qui, comme nous l'avons vu, réfèrent à des personnes) et inanimés, 18 exemples, mais le plus souvent *dont* renvoie à des propositions ou à des énoncés précédentes, 35 exemples. Le tableau suivant présente les différentes fonctions de *dont* dans le corpus.

Tableau 11. Fonction de *dont*

Fonction	Quantité	% des fonctions
Compl. du verbe	54	90
Compl. du nom	4	6,67
Autres compléments	2	3,33
Total	60	100

La fonction la plus fréquente de *dont* est celle du complément du verbe. A côté des occurrences de *dont*, nous présenterons dans les tableaux 12 et 13, les occurrences de *lequel* dans les mêmes fonctions.

2.4.1. Complément du verbe

Tableau 12. Antécédent de *dont* compl. du verbe

Antécédent	Dont	Lequel
Animé	5	6
Inanimé	14	3
Proposition	35	-
Total	54	9

Dans la fonction de complément du verbe, l'auteur préfère largement le relatif *dont* à *lequel*, 54 exemples, car elle n'emploie jamais *lequel* pour renvoyer à une phrase, ce qui constitue le groupe le plus grand des emplois inanimés de *dont*, 35 exemples.

2.4.1.1. Antécédent mot

L'auteur préfère *dont* à *lequel* avec les noms inanimés, 14 exemples. Cependant nous avons autant d'occurrences de *dont* et *de+lequel* renvoyant à un antécédent animé, 6 exemples.

La contesse *dont* je vous parle arriva ainsi à Sarragosse... (47, 24) [parler de]

...il commanca à regarder les visages, *dont* paravant avoit fait conscience... (148, 12)
[faire conscience de]

Dont se présente souvent dans la seconde de deux relatives juxtaposées qui ont le même antécédent, où, grâce au contexte, il n'y a pas d'équivoque possible:

C'est celle *que* je viz oncques *dont* je serais aussi peu amoureux... (321, 28) [être amoureux de]

Parquoy, je vous declaireray ung secret, *dont* le taire me met en l'estat *que* vous voyez, *dont* je n'espere amendement que par la mort ou par service... (76, 2)

La construction qui se répète dans chaque nouvelle est *dont*, qui a pour antécédent *chose*, 5 fois:

... quelle occasion vous meult de chercher une chose *dont* vous ne pouvez avoir contamment (65, 30)

Nous verrons que *dont*, en moyen français, avait plus de liberté que dans la langue moderne. Il peut exprimer l'instrument ou la manière, la cause et l'origine, expressions qui aujourd'hui sont supplantées par un relatif combiné d'une prépositions.

Dans la langue actuelle, *dont* ne sert plus à exprimer le moyen ou l'instrument, on préfère maintenant utiliser *par lequel*, *avec lequel*. Cet emploi était général au XVIe siècle et encore à l'époque classique. Il existe toujours dans l'usage littéraire moderne.¹²⁵

2.4.1.2. Antécédent proposition

La plupart des relatifs *dont* dans la fonction d'objet indirect ou dans les locutions prépositionnelles réfèrent à la phrase précédente. Ainsi, comme la relative est toujours explicative, le relatif est séparé de la phrase par une marque de ponctuation. *Dont* a une valeur équivalant à *ce dont* du français moderne.

Mais le gentilhomme ne fist jamais ung seul semblant d'avoir entendu parole qu'elle luy eust dict, dont elle estoit si troublée (318,19)

Comme *dont* équivaut le plus souvent à la préposition *de* + substantif, il est le complément des verbes construits avec cette préposition apte à traduire des rapports divers. *Dont*, qui fait référence à la phrase précédente, a le plus souvent une valeur causale. L'auteur utilise *dont* là où aujourd'hui on dirait plutôt à *cause de quoi* ou *pour quelle raison*.

A l'heure, il congneut que le duc avoit revellé son secret à sa femme, dont il sentit une telle fureur (328,9)

... elle pensoit estre grosse et que sa grosse luy avoit faict tumber ung rume sur les yeulx, dont elle estoit en fort grant peine. (319, 39)

¹²⁵ *Elle-même s'aidait d'une canne assez longue dont elle tâtait le sol devant elle* (H. Bosco, Les Balesta, 172). Voir Grevisse §1217

2.4.2. Complément du nom

Tableau 13. Antécédent de *dont* compl. du nom

Antécédent	Dont	Lequel
Animé	1	11
Inanimé	3	-
Total	4	11

Dont se présente 4 fois dans la fonction du complément du nom. Nous trouvons 1 exemple de *dont* renvoyant à un antécédent animé. L'auteur préfère dans cette fonction *lequel* (un seul *dont*). Avec un antécédent inanimé, le relatif employé est *dont* dans 3 exemples.

... en confessant toutes les religieuses, en trouva une nommée seur Marie Herouet, *dont* la parolle estoit si douce et agreable... (148, 22)

... c'estoit sa tresgrande hardiesse, *dont* le bruiet n'estoit empesché pour sa jeunesse. (46, 30)

Les exemples du complément de nom que nous avons vus ci-dessus, expriment la possession ou une caractéristique. Parmi les 4 exemples de *dont*, nous en avons un où il exprime l'instrument ou le moyen à *l'aide desquels*:

Mais je voy bien que non, car vous usez encores des termes *dont* nous avons acoustumé de tromper les plus fines et d'estre escoutez les plus saiges (80, 26)¹²⁶

2.4.3. Autres compléments

Bien que la distinction entre *d'où* et *dont* ne soit pas encore complètement établie au XVI^e siècle, *dont* étant un adverbe de lieu, nous ne trouvons aucun exemple où *dont* marquerait le lieu de départ au sens propre¹²⁷. Vaugelas n'admettait *dont* comme adverbe de lieu qu'au sens figuré. C'est dans ce sens que nous trouvons une fois *dont* dans le corpus, marquant l'origine.

¹²⁶Le troisième exemple de *dont* inanimé sera analysé dans le chapitre 3.1.3. p. 50, ex. 320,19.

¹²⁷P.ex. Rabelais: *Frere Jan l'apperceut et demandoit dont luy venoit telle fascherie non acoustumee*. II, 335(2). Voir Huguet 129.

Vaugelas mentionne le même cas: on peut dire *la maison dont il est sorti* si *maison* a le sens de famille.¹²⁸

... [Amadour] se delibera de l'aymer, quelque impossibilité que la raison luy mist au devant, tant pour la maison dont elle estoit que pour l'aage, qui ne pouvoit encores entendre telz propoz. (47, 4)

Dont s'utilisait couramment dans des fonctions diverses, remplaçant *de*+nom. Nous le trouvons une fois dans la fonction de complément d'agent.

Amadour, qui purchassa si bien les siennes qu'il espousa celle dont il estoit plus aymé qu'il n'y avoit d'affection (50, 7)

2.5. Quoi

Au XVI^e siècle *quoi* s'emploie normalement après préposition, renvoyant à un nom inanimé. Les nombres et les antécédents des occurrences de *quoi* sont présentés ci-dessous.

Tableau 14. Antécédent du *quoi*

Antécédent	Quantité	% de tous les <i>quoi</i>
Animé	-	
Inanimé	2	42,86
Proposition	5	57,14
Total	7	100

Quoi est une rareté dans le corpus, 7 exemples, constituant 0,8% de tous les relatifs. Il renvoie toujours à quelque chose d'inanimé, 3 fois à un nom et 4 fois à une proposition.

Nous avons dit que l'emploi de *quoi* s'est étendu en moyen français, où il s'employait également comme COD sans préposition¹²⁹. Cette évolution n'apparaît pas dans les textes étudiés. *Quoi* est toujours précédé d'une préposition. Il a le plus souvent, 5 exemples, la fonction de complément d'objet indirect, régi par la préposition *à*. Dans ce cas, il renvoie à la proposition précédente. Dans la langue moderne une relative introduite

¹²⁸Vaugelas 200

¹²⁹Voir chapitre 1.4.4., p. 13

par *quoi*, ayant pour antécédent une proposition, devrait être précédé du pronom neutre *ce*, *ce à quoi*¹³⁰.

... elle ne mourroit d'autre main que de la sienne, à *quoy* elle se condanna et accepta la pugnition (325,37)

... j'ay commandé à mon jeune religieux de luy en tenir de semblables, à *quoy* vous voyez qu'elle a vertueusement résisté. (153, 22)

Quoi est combiné avec les prépositions *en* (1 exemple) et *sur* (1 exemple). Dans ces cas-là, *quoy* ne renvoie pas à une proposition mais à un nom ou bien, comme ci-dessous, plutôt à un syntagme où il équivaut à *laquelle*:

Vous avez tant expérimenté ma volonté, du temps de ma jeunesse et de ma plus grande beauté, *sur quoy* votre passion pouvoit prendre excuse (65, 32)

Dans l'exemple suivant où nous avons *en quoy*, la langue actuelle utiliserait *dans lequel* ou *auquel*. *En* avait dans l'ancienne langue le sens local, l'évolution phonétique opère la séparation de ses fonctions¹³¹.

Et, après avoir un peu parlé à elle et l'avoir trouvée au mesme propoz *en quoy* il l'avoit laissée, et que pour mourir elle ne changeroit son oppinion... (65,11)

Le nombre d'occurrences du relatif *quoi* augmente largement si nous considérons *parquoy* comme relatif, dont l'origine vient de *quoy* combiné avec la préposition *par*, où l'auteur ou l'imprimeur voyait un seul mot *parquoy*¹³². Il constitue le plus grand groupe des relatifs en *quoy*, 29 cas. Il a toujours un sens causal, équivalent à *c'est pourquoi*, *à cause de quoi*, ou parfois *par suite de quoi/laquelle chose*.

... sy moy, qui suis vostre maistre, vous porte telle affection, pour le moins ne la me scauriez vous porter moindre. *Parquoy*, je vous declaireray un secret (75,37)

... l'evesque, qui leur compta comme le gentilhomme estoit party la nuyct en dilligence, soubz couleur d'aller veoir son frere. *Parquoy* fut congneu clairement que c'estoit luy qui avoit faict ce meurtre. (79, 3)

¹³⁰Sandfeld § 64, 66

¹³¹Gamillscheg 269,275; 109

¹³²Voir p.ex. Lorian 253

2.6. Où

Où, du latin *ubi*, est originellement un adverbe de lieu. En moyen français sa fonction s'est étendue, il renvoie à un antécédent temporel et animé, correspondant à d'autres relatifs. Le tableau suivant présente la répartition des occurrences de *où*.

Tableau 15. Antécédent de *où*

Antécédent	Quantité	% de tous les où
Animé	4	5
Inanimé	76	95
Total	80	100

Où représente 9,5 % des relatifs dans le corpus. Selon les grammaires modernes, lorsque l'antécédent est un complément circonstanciel de temps, on peut employer le relatif *où* ou *que*, mais pour un indicateur de lieu seul le relatif *où* est autorisé. Dans notre corpus, le choix de *que* ou de *où* est très nettement lié à la nature de l'antécédent. L'auteur emploie sans exception le relatif *où* lorsque l'antécédent représente un lieu¹³³. L'indication de lieu peut être un adverbe, comme *ici*, ou bien un substantif précédé d'une préposition locale. *Où* désigne aussi bien le lieu où se passe l'action que la direction.

... (Le Duc) s'en alla rendre religieux en l'abbaye où estoit enterrée sa femme et les deux amans. (330,10)

Vous povez penser quel dueil menerent ces pauvres serviteurs, qui emporterent le corps en son palais, où arriva l'evesque... (79, 2)

L'antécédent peut aussi être un nom abstrait: *honneur*, *amour* ou *laidieur* comme dans l'exemple ci-dessous:

... je m'esbahis que en l'aage et grande laidieur où je suis, oultrée d'extresme ennuy, vous cherchez ce que vous scavez ne pouvoit trouver. (65, 34)

Nous avons dit ci-dessus que *où* en moyen français n'avait pas toujours un sens local ou temporel. Au XVI^e siècle il s'emploie plus largement qu'aujourd'hui. Il équivaut simplement à

¹³³Jokinen constate dans son étude que *où* temporel est rare. Voir Jokinen 207.

un relatif précédé d'une préposition. Cet emploi est courant dans le corpus. *Où* se présente 3 fois avec le verbe *faillir*, qui demande la préposition *à*.

Car, d'un costé, l'amour où elle avoit failly luy donnoit une tristesse mortelle, d'autre costé, le despit, (319,30) [auquel]

... le duc devoit aller dès quatre heures à la chasse, où il ne osoit faillir. (324,28) [à laquelle]

Dans l'expression *le jour où*, dans laquelle l'antécédent est un indicateur de temps, Marguerite utilise toujours le relatif *que*. Nous trouvons une exception, dans laquelle *où* renvoie à *jour*, pour éviter la répétition du relatif. Dans cet exemple *que* renvoie directement au nom *jour*. Le relatif *où* le fait également, mais il réfère à un concept plus étendu; la rencontre qui aura lieu ce jour-là, qu'il ne manquerait pas:

Et, au partir, luy assignoit le jour qu'il devoit retourner, où, sans trop grande excuse, n'avoit encores failly. (324,9)

Lorsque l'antécédent est un nom abstrait, la langue d'aujourd'hui utiliserait *lequel* avec une préposition. Vaugelas préférait toujours *où* à *lequel*.

... j'ay si grant peur de faire quelque signe où elle fonde jugement que je tumbé en l'inconveniant dont je me veulx garder. (54, 9) [sur lequel]

... la bonté divine qui a prevenu le malheur où maintenant je me allois precipiter (62, 1) [dans lequel]

L'emploi de *où* s'est étendu en moyen français, mais *où* renvoyant à un antécédent animé est rare dans le corpus, 4 exemples:

... il n'y a homme où l'on doibve croire nul bien (154, 17) [en qui, en lequel]

... quant elle ne seroit point vostre femme, c'est celle que je viz oncques dont je serois aussi peu amoureux; et y en a d'autres assez, où je mectrois plustost ma fantaisie. (321,29) [à qui]

Nous trouvons *où* sans antécédent dans 4 situations où le français moderne mettrait *là* devant le relatif. Il peut s'agir du choix du scribe, car dans le premier exemple, il y a des variantes: dans quelques manuscrits *là* est omis¹³⁴.

Elle alloit souvent à Tolledé, là où se tenoit le roy d'Espaigne... (46, 8)

... il demeura plus de deux ans sans revenir veoir sa femme, laquelle se tenoit tousjours où elle avoit esté nourrye. (50, 25)

¹³⁴Salminen 1997: 170

Bien que les fonctions de *où* diffèrent de celles de la langue moderne, et bien que son sens soit parfois plus vague, les phrases avec *où* ne présentent pas de difficultés de compréhension.

3. LA PROPOSITION RELATIVE

Jusqu'à présent, nous avons étudié les pronoms relatifs, leurs occurrences et fonctions dans le corpus. Nous nous intéresserons dans la suite aux propositions relatives. Premièrement nous étudierons leur comportement par rapport à l'antécédent, lorsque la relative en est séparée. Nous avons vu que la langue française au XVIe siècle possédait certaines tendances stylistiques¹³⁵. Nous étudierons en un second temps ces tendances stylistiques dans les propositions relatives dans le corpus. A la fin, nous comparerons les occurrences des relatifs dans chaque nouvelle entre elles pour voir si l'usage de quelques relatifs a changé chez l'auteur au cours du temps.

3.1. La relative séparée de l'antécédent

La relative se place en général immédiatement après son antécédent. Lorsque la relative est séparée de son antécédent, elle est souvent coordonnée ou juxtaposée. Il peut y avoir d'autres éléments qui s'intercalent entre l'antécédent et la relative. Nous les étudierons dans les chapîtres suivants.

3.1.1. Coordination des propositions relatives

La coordination relie des éléments de l'énoncé, ici les propositions relatives, entre lesquels il n'y a pas de rapport de dépendance et qui sont équivalents de nature grammaticale et de fonction.¹³⁶

¹³⁵Voir chapitre 1.5. p. 15

¹³⁶Grevisse § 265

Les conjonctions de coordination utilisées dans le corpus sont *et* (4 fois) et *ou* (1 fois)¹³⁷. Le relatif de la proposition coordonnée renvoie toujours au même antécédent que le premier relatif.

Le duc, qui estoit le plus curieux homme du monde, et qui en son temps avoit fort bien mené l'amour, tant pour satisfaire à son souspeçon que pour entendre une si estrange histoire, le pria de le vouloir mener avecques luy ... (70, 11)

Nous avons dit que la conjonction de coordination relie des éléments qui ont la même fonction, ici les relatives, mais dans ces relatives les pronoms peuvent avoir une fonction grammaticale différente.

Entre autres, fut amoureux d'une fort belle, saige et honneste dame, laquelle estoit seur d'un gentilhomme que le duc ayroit comme luy mesmes, et auquel il donnoit tant d'auctorité en sa maison que sa parolle estoit obeye et craincte comme celle du duc. (75, 23)

Puis que je suis choisye, ce dist Parlamente, pour racompter la tierce histoire, je vous en diray une advenue à une dame qui a tousjours esté bien fort de mes amyes et de laquelle la pensée ne me fut jamais cellée. (81, 21)

Ou signifie la coordination disjonctive dans laquelle *ou* suppose l'alternative ou l'exclusion¹³⁸.

Et, pour ceste exemple, je ne me deppartiray point de la forte oppinion que j'ay: que onques homme qui aymast parfaitement, ou qui soyt aymé d'une dame, ne faillit d'en avoir bone yssue, s'il a faict la poursuyte comme il appartient. (69, 31)

3.1.2. Juxtaposition des propositions relatives

La conjonction *et* pourrait être omise sans que cela change le sens de la phrase. Elle ne fait que lier les phrases. La conjonction *ou*, par contre, pose une valeur disjonctive, changeant le sens de la phrase. La conjonction comble la pause qui sépare deux propositions¹³⁹, mais Marguerite préfère largement la juxtaposition, la liaison sans conjonction, à la coordination (13 exemples contre 5 exemples).

¹³⁷En moyen français *et* devenait fréquent en tête d'une phrase. Il renvoie à l'énoncé précédent, ou à un antécédent implicite (Voir Martin-Wilmet 463): *Floride, qui ayroit la damoiselle comme elle mesmes, l'asseura de prendre cest affaire à cueur comme son bien propre. Et fist tant Advanturade qu'elle luy presenta Amadour, lequel, en luy baisant la main, cuyda s'esvannouyr d'ayse. Et là où il estoit estimé le mieulx... Et voyant qu'il ne luy tenoit nul propoz, commanca...* (48, 3)

¹³⁸Moignet 331

¹³⁹Wagner-Pinchon 455

La différence la plus notable entre la coordination et la juxtaposition dans le corpus est la distance séparant les relatifs de leur antécédent. Lorsque le relatif est précédé d'une conjonction de coordination, il y a beaucoup d'éléments entre le relatif et l'antécédent. La conjonction indique que le relatif ne renvoie pas au terme le plus proche, mais au même antécédent que la première relative avec laquelle il est coordonné. Sur les 14 cas de juxtaposition, dans 10 cas il n'y a pas de terme entre le premier et le second relatif auquel la relative juxtaposée pourrait renvoyer. Les exemples suivants sont clairs et ne présentent aucune équivoque en ce qui concerne antécédent. Dans le premier exemple le relatif *lequel* clarifie le référent de la relative juxtaposée.

Après plusieurs lermes gectées du regret qu'elle avoit, tant d'estre maryée contre son cueur que d'avoir perdu celluy qu'elle ayroit tant, *lequel* jamais n'esperoit de reveoir, se delibera de prendre sa consolation en l'amour et seuretté qu'elle portoit à Amadour, ce que toutesfois elle ne luy ousoit declairer. (59, 8)

"Vela, Mesdames, l'histoire que vous m'avez priée de vous racompter, que je congnois bien à voz yeulx n'avoir esté escouttée sans compassion. (330, 13)

Dans les 3 autres cas de juxtaposition, on aurait préféré une conjonction entre les relatives pour souligner le fait que le relatif coordonné ne renvoie pas au nom le plus proche.

Luy, qui se voyoit du tout desesperé de jamais la pouvoir reveoir, qui sy longuement l'avoit servye et n'en avoit jamais eu autre traictement que vous avez ouy, fut tant combatu de l'amour... (59, 36)

A l'heure, le duc commanca à luy declairer l'amour qu'il portoit à sa seur, qui estoit si grande et peust vivre longuement. (76, 9)

Mais elle, qui estoit saige, avoit mis par escript tout ce qui est icy dessus, avecques mille autres inventions que ledict prier avoit trouvées pour la decepvoir, que je laisse à compter pour la longueur. (153, 5)

3.1.3. Eléments entre l'antécédent et la relative

Les éléments qui peuvent s'intercaler entre l'antécédent et la relative ne laissent en général pas d'équivoque¹⁴⁰. Le pronom relatif se rapporte au premier substantif d'une façon toute naturelle. Nous présenterons ci-dessous les éléments qui s'intercalent entre l'antécédent et la relative dans notre corpus.

¹⁴⁰Voir Sandfeld 232-253

L'antécédent dans notre corpus est suivi le plus souvent d'un complément composé de *de* + un substantif. Dans les deux premiers exemples ci-dessous, l'auteur utilise *lequel* pour clarifier l'antécédent:

... elle trouva la royne de Navarre, seur unique du roy, à laquelle elle monstra ce pitieux discours... (153, 30)

... il ne trouva que ung seul homme de ses gens, auquel il dist: ... (77, 22)

... entierement elle se confioit en ce prieur de Saint Martin, à qui elle avait baillé la charge des abbesses... (153, 37)

L'antécédent peut être suivi d'un complément précédé d'une autre préposition que *de*:

Ung jour, allant visiter ung couvent près de Paris *qui* se nomme Gif (148,21)

Et n'y avoit secret en sa maison ny en son coeur *qu'*il ne declairast à ce gentilhomme (75,26)

L'antécédent est suivi d'un complément prépositionnel et d'une apostrophe:

"S'il y avoit chose en ce monde, mon amy, *que* je ne voulusse faire pour vous (75,26)

Nous trouvons un exemple où le complément prépositionnel entre l'antécédent et la relative prête à confusion:

C'est luy qui, contre son serment et sa promesse, a declairé l'heureuse vye, sans tenir tort à personne, *que* nous avons menée! (327,1)

Dans l'exemple suivant, les référents des relatifs *qui* et *où* sont sujets à caution. *Qui* renvoie à *quelque affaire* et *où* à *conseil*, car à partir du contexte général, nous reconnaitrons que *le conseil* signifie ici une réunion.

le duc demanda la duchesse pour quelque affaire au conseil *qui* luy touchoit, *où* avecques grand regret elle alla. (318, 18)

Dans l'exemple suivant l'antécédent est suivi d'un complément de qualification:

... il n'y a amour si secrette qui ne soit sceu, ny petit chien si affetté ne faict à la main, *duquel* on n'entende le japper!" (326,13)

La relative peut être séparée de l'antécédent, qui est ici un pronom complément d'objet direct *le*, par un syntagme verbal:

Voyant ceste lectre, le duc rappaisa un peu son collere et secretement l'envoya querir en sa chambre; *auquel* il dist d'un visaige furieux: (320,40)

La séparation de la relative n'a pas d'inconvénient, comme elle ne peut pas se rapporter à *chambre* puisque c'est un nom féminin. Elle ne peut pas non plus se rapporter à toute la

phrase précédente, car le relatif *lequel* ne peut pas avoir une proposition entière pour antécédent. Nous trouvons deux autres exemples où le relatif est séparé de l'antécédent par un verbe. Dans l'exemple suivant il s'agit du verbe *être* suivi de son attribut:

Si fault il, dist Nomerfide, que l'amour soit grande, *qui* cause une telle douleur! (331, 30)

La phrase étant souvent complexe, embrouillée, il intervient trop d'éléments entre l'antécédent et le relatif qui le représente. Dans l'exemple suivant, *dont* ne renvoie pas à la phrase précédente, mais à un antécédent nominal:

Et, combien que longuement m'ayt faict des mynes tendans à sa mechante intention, si esse que mon cueur, qui n'a regard que à vous, n'y pouvais riens entendre, *dont* à la fin s'est declairé par parole. (320,19)

Puisque dans le français du XVI^e siècle, l'emploi des relatifs était plus libre qu'aujourd'hui, le lecteur trouve parfois des difficultés d'identifier l'élément auquel le relatif renvoie.

je vous tiens entre mes braz, j'ay vostre enfant dans mon ventre, auquel vous vivez (325,27)

Les deux derniers exemples se trouvent dans la nouvelle 70, dans laquelle l'identification de l'antécédent provoque le plus souvent des difficultés.

3.2. Tendances stylistiques des relatives dans la narration

Les procédés stylistiques des relatives que nous étudierons dans la suite seront: l'enchaînement, la relative prolongée, la répétition, la construction *il y a* et la relative.

3.2.1. L'enchaînement

Nous rencontrons dans le corpus plusieurs passages où les relatives développent la phrase et la transforment en paragraphe:

Le duc luy promist de ne l'en presser point, et fut tant contant de luy qu'il luy fist meilleure chere qu'il n'avoit point encores faict. *Dont* la duchesse s'apperceut tresbien et, usant de sa finesse acoustumée, mist à peine d'entendre occasion. *Ce que* le duc ne luy cella; *dont* avecques sa vengeance, s'engendra une forte jalloysye, *qui* la fist supplier le duc de commander au gentilhomme de luy nommer ceste amytié, l'asseurant que c'estoit une mensonge, et le meilleur moyen *que* l'on pourroit trouver pour l'asseurer de son dire; mais que, s'il ne luy nommoit celle *qu'*il estimoit tant belle, il estoit le plus sot prince du monde, s'il adjoustoit foy à sa parole. (322,26)

Ainsi, par le moyen des relatives les thèmes s'enchaînent linéairement. Les relatives apportent un contenu de grande signification, font avancer le récit et fonctionnent presque comme des phrases indépendantes. Dans des périodes très longues, *lequel* relie des propositions qui pourraient bien être considérées comme des phrases indépendantes.

Mais le gentilhomme, qui jamais n'avoit étudié que à la vertu, ne pouvoit congnoistre le vice en une dame qui en avoit si peu d'occasion; tellement que les oeillades et mynes de ceste pouvre folle n'apportoient autre fruit que ung furieux desespoir. *Lequel*, un jour, la pressa tant que, oubliant qu'elle estoit femme qui devoit estre priée et reffuser, [...] print le cueur d'ung homme transporté ... (317,37)

Dans les passages longues où *qui* et *lequel* se cotoyent, nous voyons bien la répartition des emplois. *Lequel* est utilisé pour les relatives explicatives. L'emploi de *qui* est possible dans chaque relative, mais pour des raisons stylistiques et pour éviter la répétition des relatifs, l'auteur utilise *lequel* avec les antécédents animés.

Une foiz, allant devers le roy selon sa coustume, *lequel* estoit à Sarragosse en son chasteau de la Jafferie, ceste dame passa par ung villaige qui estoit au viz roy de Cathalongne, *lequel* ne bougeoit point de dessus la frontiere de Parpignan, à cause des grandes guerres qui estoient entre le roy de France et la roy d'Espagne. (46,11)

Nous avons vu que la plupart des exemples présentent *lequel* dans une position où l'emploi de *qui* ne créerait aucun équivoque. Mais *lequel* devient souvent un moyen stylistique, avec lequel on veut souligner l'antécédent. Il équivaut à peu près à *qui, elle*.¹⁴¹

Mais, voyant que c'estoit Madame du Vergy, *laquelle* pensoit estre seulle, ne osa luy dire riens et l'escoutta le plus paisiblement qu'elle peut. (326,30)

Dans l'enchaînement l'auteur utilise en premier lieu le relatif *lequel*, parfois concurrencé par *qui*. Les relatifs *quoi, dont* et *où* contribuent également à enchaîner et à prolonger les phrases, en voici quelques exemples:

Amadour, tant pour l'honesteté qu'il trouva en elle que pource qu'elle avoit bien troys mil ducatz de rente en mariage, delibera de l'entretenir comme celluy qui la vouloit espouser. *A quoy* voluntiers elle presta l'oreille; et, pource qu'il estoit pouvre et son pere riche, pensa que jamais il ne s'accorderoit à ce mariage, sinon par le moyen de la contesse d'Arande. *Dont* s'addressa à madame Floride et luy dist: "Madame, vous voyez ce gentilhomme Castillan qui si souvent parle à moy. (47, 31)

Vous pavez penser quel dueil menerent ces pouvres serviteurs, *qui* emporterent le corps en son palais, *où* arriva l'evesque, *qui* leur compta comme le gentilhomme estoit party la nuict en dilligence, soubz couleur d'aller veoir son frere. (79, 2)

¹⁴¹ Schapira 459

3.2.2. La relative prolongée

En moyen français l'emploi des relatifs rappelait la syntaxe latine. Ainsi les auteurs voulaient rendre leurs textes plus savants et plus élégants. On rattachait les phrases les unes aux autres d'après les modèles latins, en se servant surtout du pronom relatif *lequel*, comme nous l'avons vu ci-dessus. Un exemple d'emploi latinisant est la relative prolongée. Par relatives prolongées nous comprenons les relatives à trois membres, c.à.d. le pronom relatif + une proposition incidente + la relative¹⁴².

Dans notre corpus ces relatives sont toujours introduites par le relatif *lequel*, 14 exemples¹⁴³. La proposition incidente est le plus souvent une proposition participiale; le verbe est au participe présent (6 exemples), au participe passé (1 exemple) et au participe passé composé. Dans le troisième exemple ci-dessous, nous avons à l'intérieur de la proposition incise une autre relative.

... (le gentilhomme) trouva le duc qui se pourmenoit, *lequel devynant sa pensée*, luy dist en oreille: (327,43)

Mais sy n'estoit ce sans grant peine au gentilhomme, *auquel Floride, ignorant toutes ses malices*, s'adessoit souvent devant Poline... (51, 33)

... à son bon serviteur Amadour, *lequel, congnoissant son grant et honneste cueur et l'amour qu'elle portoit à l'Infant Fortuné*, pensa qu'il estoit impossible qu'elle... (58, 17)

Le verbe de la proposition incidente peut être un infinitif régi par une préposition. Nous en avons un exemple dans le corpus. Dans cet exemple, il y a également plusieurs subordonnées dans l'incise:

Ainsi s'en alla ce mauvais pasteur, *lequel*, pour se monstrier tout autre qu'il n'estoit, et pour encores avoir le plaisir de regarder celle qu'il aymoist, se retourna vers l'abbesse, disant: ... (150,21)

Nous trouvons entre le relatif et le reste de la relative 2 fois une subordonnée introduite par l'adverbe de manière *comme* et l'adverbe de temps *incontinent*.

Cest acte icy et plusieurs autres fist ce bon religieux, durant trois ans qu'il fut amoureux de la relligieuse. *Laquelle, comme j'ay dict*, bailla par la grille à son frere tout le discours de sa pitieuse histoire. (153, 27)

¹⁴²Huguet 138; Gougenheim 99-101; Lorian 242

¹⁴³*Qui* se présente 1 fois dans cet usage dans une dialogue: ...c'est l'infortune cruelle *qui, rendant ingrat le plus obligé de tous les hommes*, me fait recevoir le contraire... (327, 17)

... les voiaiges, prieres, oraisons et jeusnes que faisoit ordinairement Floride pour le salut d'Amadour; *lequel*, incontinent qu'il fut à Tunys, ne faillit d'envoyer de ses nouvelles... (57, 23)

Malgré les incises, les exemples ci-dessus sont clairs et la prose du XXe siècle les emploie toujours¹⁴⁴. Nous trouvons, par contre, 2 exemples que la syntaxe moderne condamnerait. Ces exemples sont des anacoluthes, une construction fréquente dans l'*Heptaméron*. Dans cette construction le pronom relatif est éloigné du verbe de la relative auquel il doit servir de sujet ou de complément de façon que l'on répète le relatif par un pronom personnel devant le verbe. En voici les exemples du corpus:

Et, entre les autres, y en avoit ung nommé Amadour, *lequel*, combien qu'il n'eust que dix huict ou dix neuf ans, sy avoit il la grace tant assurée et le sens si bon qu'on l'eust jugé entre mille digne de gouverner une chose publique. (46, 22)

Et fut aussy prouvé que jamais sa pouvre seur n'en avoit ouy parler, *laquelle*, combien qu'elle feust estonnée du cas advenu, sy esse qu'elle ayma davantaige son frere. (79, 6)

La clarté si appréciée de *lequel* peut faire défaut et seul le contexte permet de comprendre le sens, quand il y a deux substantifs du même genre ou du même nombre.

Et, à ce cry, entra l'abbesse dans le dortouer où elle [seur Marie] estoit; *laquelle*, estant à vespres, luy souvint d'avoir laissé ceste relligieuse seulle avecques le beau pere (149,40)

Cela arrive également avec *laquelle* COD dans la même nouvelle, avec les mêmes personnages. Au lieu de citer le nom du personnage, l'auteur a voulu prolonger la phrase à l'aide de *laquelle*, même aux dépens de la clarté. A première vue, on n'est pas sûr si *laquelle* fait office de sujet ou de COD.

Dont elles eurent si grant peur qu'elles luy amenerent sa seur à la grille, *laquelle* tenoit l'abbesse de si près qu'elle ne pouvoit dire à son frere chose qu'elle n'entendist. (153,3)

¹⁴⁴Lorian 242

3.2.3. La répétition

Un procédé stylistique dans la prose de ce siècle est la répétition¹⁴⁵. On exprime d'abord une décision ou une action que l'on répète immédiatement en d'autres termes. *Ce que* est utilisé pour exprimer la mise en exécution. Nous trouvons dans le corpus 10 exemples de cette tournure. Elles apparaissent surtout dans la nouvelle 70 (6 exemples).

[la duchesse] ... luy [au gentilhomme] fist signe qu'il vint devers elle; *ce qu'il fist*, pensant qu'elle eust à luy commander quelque chose. (318,2)

[le duc] ... contraignit la damoiselle de luy dire ce qu'elle en avoit veu et entendu, *ce qu'elle fist tout du long, sans luy riens celler*. (329,31)

Et pource que je n'estois de maison pour l'espouser, je me contantois d'estre receu pour serviteur; *ce que j'ay esté*. (323, 35)

3.2.4. La construction *il y a* et la relative

Sur les 72 nouvelles du recueil, 36 sont introduites par la construction suivante: compl. circonstantiel + *il y avoit* + substantif dans la relative¹⁴⁶.

Dans une nouvelle, où le récit est développé sur quelques pages, l'auteur veut arriver à l'essentiel de la façon la plus courte possible. Par cette formule initiale l'auteur passe immédiatement au sujet et met le lecteur au point des personnages principaux, du lieu et du temps où la nouvelle se déroule. Trois nouvelles du corpus sont introduites par la construction complément de lieu + *il y avoit* + substantif + une proposition relative:

En la conté d'Arande en Arragon, y avoit une dame qui, en sa grande jeunesse, demeura vefve du conte d'Arande avecques ung filz et fille, ... (46, 1)

Depuis dix ans en ça, en la ville de Florence y avoit ung duc de la maison de Medeci, lequel avoit espousé Madame Marguerite, fille bastarde de l'Empereur. (75, 18)

En la ville de Paris, y avoit ung prieur de Saint Martin des Champs, duquel je tairai le nom pour l'amitié que je luy ay portée. (147, 34)

Dans un bref aperçu sur le début des autres nouvelles de l'*Heptaméron*, dans 21 nouvelles la construction *il y a* est remplacée par d'autres verbes comme demeurer, trouver etc. Dans les

¹⁴⁵Lorian 132-133

¹⁴⁶Kotler 84

autres cas, *il y a* ne situe pas tout au début dans la première phrase ou bien la relative est paraphrasée par un adjectif ou une proposition participiale. C'est le cas dans la nouvelle 70 du corpus, où la relative est paraphrasée par un participe passé :

En la duché de Bourgogne, y avoit ung duc, treshonneste et beau prince, ayant espousé une femme dont la beaulté le contantoit si fort quelle luy faisoit ignorer ses conditions... (317, 24)

3.3. Tendances stylistiques dans la narration et dans les dialogues

Nous avons présenté aux chapitres ci-dessus, les procédés stylistiques des relatives qui se présentent presque exclusivement dans la narration. Dans les chapitres suivants nous traiterons la nouvelle en entier et étudierons les tendances communes des nouvelles dans leur ensemble.

Il a été dit qu'en général, les dialogues des personnages de l'*Heptaméron* ne sont pas naturels¹⁴⁷. Mais on peut se demander comment il est possible de se rendre compte des caractères du langage parlé au XVI^e siècle. En fait, les traits qu'on relève dans les dialogues, sont du langage parlé stylisé, selon un style propre à l'auteur.¹⁴⁸ A première vue, les relatives ne foisonnent pas autant dans les dialogues que dans la narration.

3.3.1. L'emphase

L'emphase est exprimée dans les nouvelles le plus souvent par une comparaison, par une relative dont l'antécédent contient un superlatif, 10 exemples. Elle est utilisée dans la description des personnages ou des actions.

.. sa maison eut le bruit d'une des honnestes qui fust poinct en toutes les Espagnes. (46,7)

Floride, qui, en le consollant, estoit sa desolation, fut toute une après disnée à luy tenir les plus honnestes propoz qu'il luy estoit possible... (59, 30)

Dans les nouvelles 12 et 70, les constructions superlatives se présentent dans les répliques prononcées par les personnages des nouvelles ou par les devisants du récit-cadre. Dans la

¹⁴⁷Lebègue 74-75

¹⁴⁸Ibid 84

nouvelle 70 on en relève trois dans un long monologue du gentilhomme après la mort de sa bien-aimée.

Helas, m' amye! le malheur des malheurs, le plus malheureux qui oncques fut, m' est advenu! [...] O! la plus lealle, ferme et fidelle qui oncques fut, je passe condamnation d' estre le plus desloyal, muable et infidelle de tous les hommes! [...] Je m' accuse doncques, moy seul, de la plus grande meschancetté qui oncques fut commise entre amys.

Le tour *comme celui qui* que l'on trouve plusieurs fois dans nos textes, est aussi considéré comme une figure de l'emphase¹⁴⁹. Cette construction accentue un trait de comportement, donne une image et une caractérisation du personnage. Il est avant tout un moyen d'emphase utilisé dans la narration, 9 exemples. Dans les dialogues nous relevons 3 exemples de cette construction où elle se présente essentiellement dans les monologues:

Et vesquit *comme celle qui* estoit plaine de l'esprit de Dieu, le louant toute sa vye de ce qu'il luy avoit pleu luy ordonner en honneur et rebox. (154,12)

La contesse, *comme celle qui* en riens ne leur vouloit desobeys, l'accorda,... (57, 34)

Aussy, de vous aymer d'une amour vicieuse, *comme ceulx qui* esperent de leur long service une recompense... (52, 33)

Un des procédés techniques de l'emphase est la mise en relief avec la construction *c'est ... qui, que*, 10 exemples. Le nom souligné est le sujet ou l'objet de la relative. Cette tournure se rencontre surtout dans la nouvelle 70.

..., mais c'est l'infortune crulle qui,[..],me fait recevoir le contraire de ce que j'ay desservy. (327,15)

"Si Fortune vous avoit tant favorisé que ce fust moy qui vous portast ceste bonne volonté, que diriez vous? (319, 7)

Car c'est la recompense que je demande de mon leal service... (319, 10)

Le terme en relief peut également être le prédicat:

"Helas, Monseigneur, le plus grant mal que je aye, c'est de vous veoir trompé de ceulx qui sont tant obligez..." (320, 4)

¹⁴⁹Kotler 93

3.3.2. La voix du narrateur

Dans l'*Heptaméron* il existe trois voix: la voix des personnages des nouvelles, la voix des devisants et la voix du narrateur. L'interruption directe du narrateur dans le récit est rare. Sa présence se manifeste discrètement, souvent au moyen de propositions relatives. Ainsi le lecteur accède à la vie intérieure des personnages sans l'interruption du narrateur.¹⁵⁰ L'auteur emploie la relative pour relever et décrire les idées, les croyances et les sentiments essentiels des personnages et parfois des narrateurs. La description détaillée des caractères des personnages contribue également à donner l'impression qu'ils existent vraiment¹⁵¹. L'auteur rapporte l'expérience de ses personnages par les relatives contenant les verbes de pensée ou de sentiments (aimer, savoir, estimer...). Voici des exemples qui se répètent dans chaque nouvelle:

Floride, qui ayroit la damoiselle comme elle mesmes, l'asseura de prandre cest affaire à cueur comme son bien propre. (48,3)

L'evesque, qui n'estimoit moings sa priere que le commandement du duc son maistre, luy bailla ... (78, 24)

Mais luy, qui scavoit toutes les fautes de son prier, le supplia le mener en chappitre ... (151, 16)

Nous avons vu que l'auteur se sert souvent du pronom démonstratif, au lieu de citer le nom du personnage. C'est surtout dans ces constructions que le narrateur pénètre dans la pensée de ses personnages.

et, pour la restaurer, espousa celluy qu'elle eust volontiers changé à la mort. (58,6)

il esperoit avoir la victoire de celle qu'il avoit estimée invincible (77,14)

La voix du narrateur apporte en fait des opinions et explications de l'écrivain. Dans les discussions des devisants les relatives reflètent les idées morales et les convictions de l'auteur, présentées parfois comme des vérités générales.

Ce n'est pas ce que je vous dys, repondit Dagoucin, car celluy qui ayne parfaitement craindroit plus de blesser l'honneur de sa dame que elle mesmes. (80,7)

¹⁵⁰Losse 212-215

¹⁵¹Jourda 960

Car, combien qu'elle soyt tant honneste qu'elle se puisse prescher partout, sy esse que ceulx qui ignorent le cueur des amans ont souvent jugement contre verité... (54, 2)

Dans l'exemple suivant, l'intérêt de l'emploi du relatif est autre. Puisque le démonstratif ne nomme pas directement son référent, il peut préserver une ambiguïté, comme dans le jeu de mots de la 12e nouvelle où Lorenzo dit:

"Monsieur, je vous voys querir celle qui n'entrera pas en ceste chambre sans rougir." (77,19)

"Pour le duc, il ne peut être question que de la soeur de Lorenzo, mais pour Lorenzo, *celle qui n'entrera pas en ceste chambre sans rougir* c'est l'épée qui doit tuer le duc."¹⁵²

3.4. Observations sur les différentes nouvelles

Etant donné que ces nouvelles sont écrites en trois périodes, et que la langue française changeait vite au XVIe siècle, nous avons intérêt à observer de plus près, si le changement se reflète au niveau des relatifs de ces nouvelles.

Pour comparer les occurrences de chaque relatif entre les nouvelles du corpus, nous avons d'abord comparé le pourcentage de tous les relatifs de chaque nouvelle par rapport au total de tous les mots dans la nouvelle. Comme le pourcentage des relatifs entre les différentes nouvelles ne diffère pas beaucoup (N.10: 3.18%, N.22: 3.17%, N.12: 3.86%, N.70: 2.55%), nous avons compté les pourcentages de chaque relatif par rapport au total des mots dans la nouvelle où le relatif apparaît. Prenons par exemple le relatif *qui* avec un nom pour antécédent. Nous comptons dans chaque nouvelle, ici p.ex. la nouvelle 10, toutes les occurrences de *qui* avec un nom pour antécédent (98 occurrences) et nous le divisons par le total des mots dans la nouvelle (12 979). Nous obtiendrons: $(98 / 12979) \times 100 = 0,75 \%$

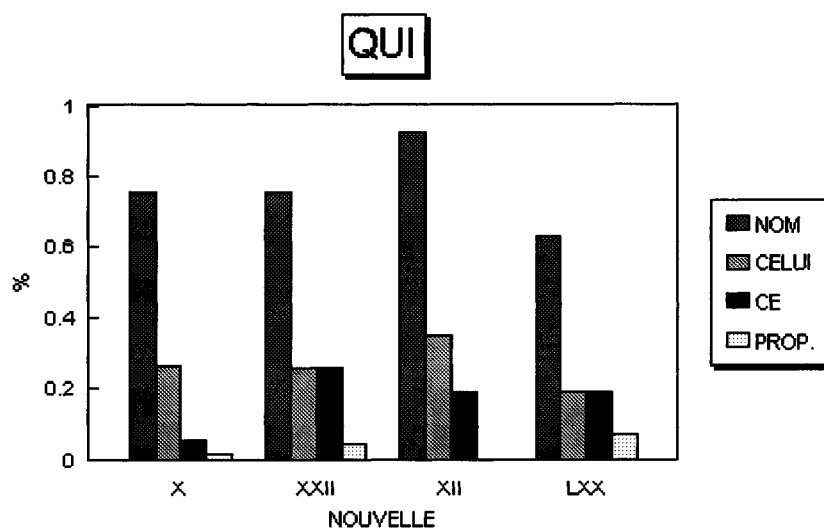
Dans les histogrammes ci-dessous, l'axe horizontal présente les nouvelles par ordre chronologique et l'axe vertical le pourcentage. Les variables, les antécédents et les fonctions des relatifs, sont présentées à côté de l'histogramme.

¹⁵²Kotler 92

3.4.1. Antécédents

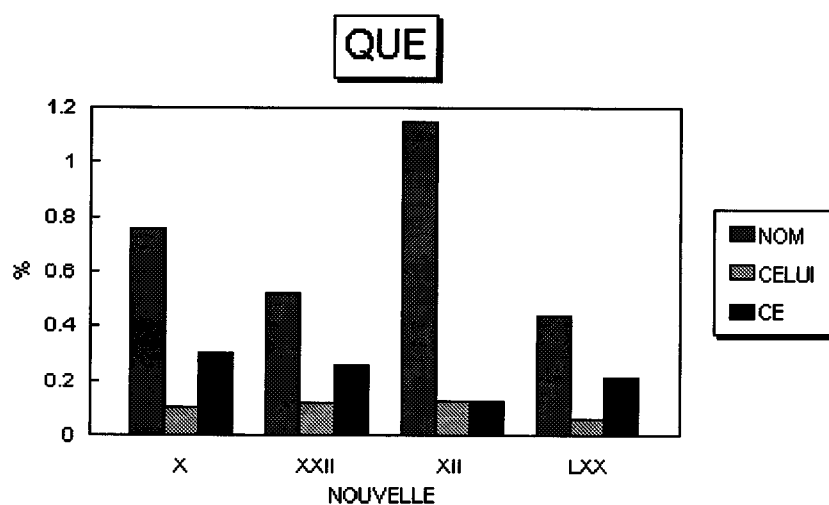
Les variables qui nous intéressent ici, sont les antécédents de *qui*. Nous ne répartissons plus ici les antécédents en animé ou inanimé, nous les mettrons sous le même groupe: **nom**. Nous avons vu que le pronom neutre **ce** et surtout le pronom démonstratif **celui** s'utilisent avec abondance dans le corpus¹⁵³ si bien qu'ils seront un objet de comparaison. Nous observerons également *qui* en tant qu'outil d'enchaînement, celui-ci constituant le quatrième groupe de variables: **proposition**.

Histogramme 1. Répartition en pourcentages des occurrences de *qui*.

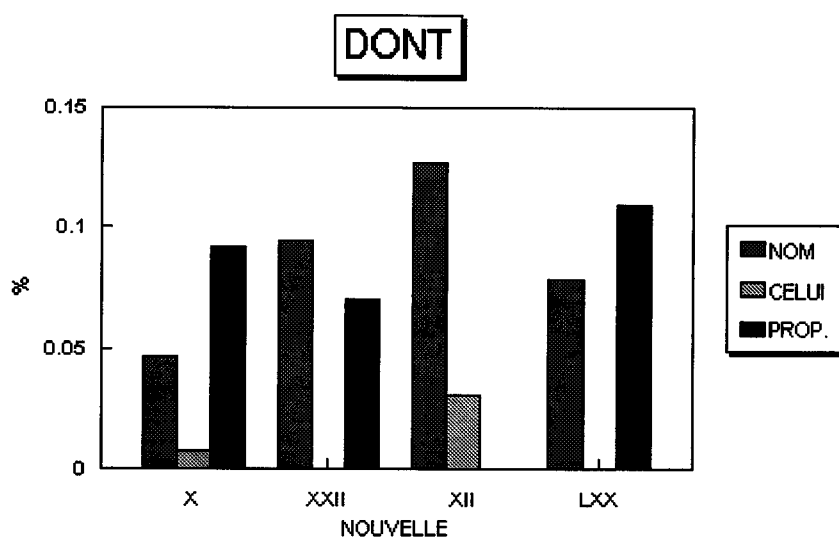


Les pourcentages d'occurrences ne présentent pas de grande variation. Cependant, nous remarquons la fréquence de *qui* avec une proposition pour antécédent dans la nouvelle 70. En même temps, la nouvelle 12 ne présente aucune occurrence de ce groupe.

¹⁵³Voir chapitre 2.1.1.2. p. 26

Histogramme 2. Répartition en pourcentages des occurrences de *que*.

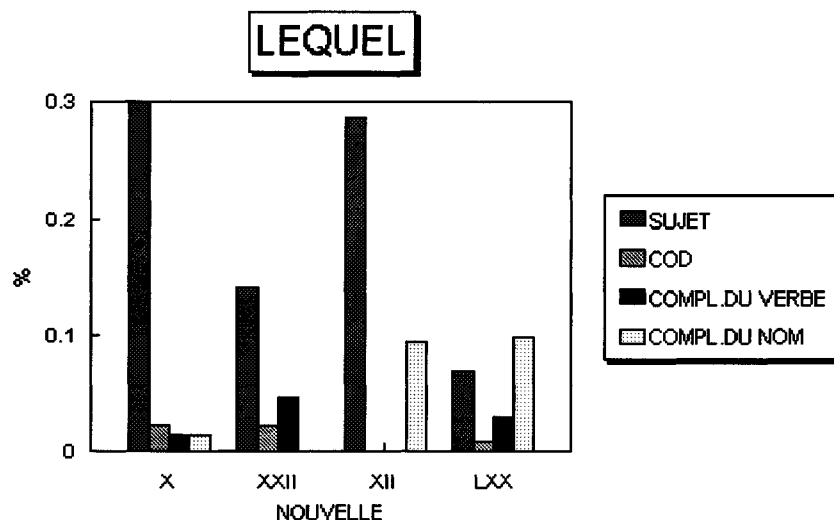
La répartition des occurrences de *que* est presque identique dans les nouvelles, en ce qui concerne l'emploi de l'antécédent.

Histogramme 3. Répartition en pourcentages des occurrences de *dont*.

Les groupes de variantes de *dont* sont **nom**, **celui** et **proposition**. Comme nous l'avons mentionné, les pronoms relatifs renvoyant à la proposition précédente, c'est à dire les outils d'enchaînement, ne se présentent que dans la narration¹⁵⁴. Comme dans la nouvelle 12 il y a peu de narration, ce groupe y est peu représenté. Contrairement à la nouvelle 12, qui n'a pas de proposition pour antécédent, la nouvelle 70 en possède le plus souvent.

¹⁵⁴Voir ch.3.2.1. p. 52

3.4.2. Fonctions

Histogramme 4. Répartition en pourcentages des occurrences de *lequel*.

Comme le relatif *lequel* a toujours un nom pour antécédent, nous ne nous intéressons qu'à ses fonctions les plus importantes: **sujet**, **COD**, **compl. du verbe**¹⁵⁵, **compl. du nom**. Dans la nouvelle 10 *lequel* est utilisé comme sujet en abondance. *Lequel* pourrait, dans presque tous les cas, être remplacé par *qui*, sans provoquer de confusion car il suit immédiatement son antécédent¹⁵⁶. Dans les autres nouvelles, l'emploi de *lequel* est en général motivé par besoin de clarté; soit *lequel* est éloigné de son antécédent, soit il est suivi d'une proposition incidente¹⁵⁷.

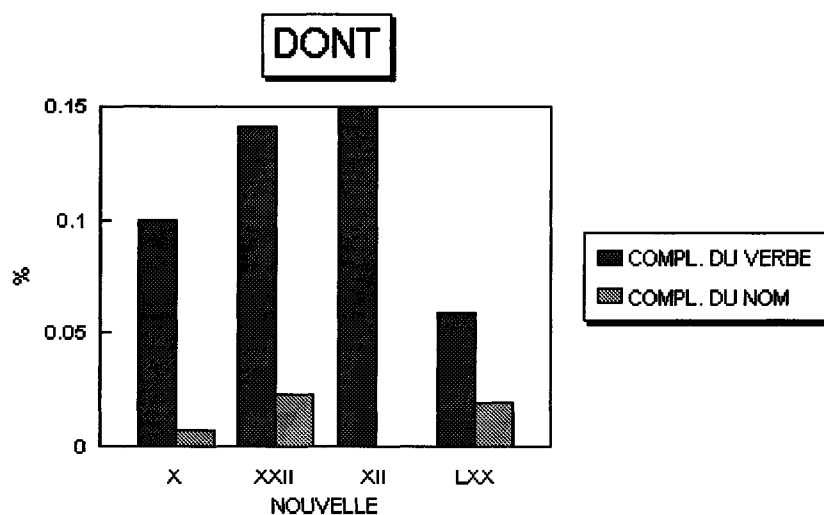
Quant à la fonction du complément de nom, nous pouvons constater son emploi fréquent dans les nouvelles 12 et 70. Il semble que l'auteur ait changé complètement de style en ce qui concerne l'emploi de *lequel* dans cette fonction.¹⁵⁸

¹⁵⁵Dans le groupe complément de verbe nous incluons ici seules les constructions avec la préposition *de*.

¹⁵⁶Voir chapitre 2.3.1. p.33

¹⁵⁷Voir chapitre 3.2.2. p.55, ex.79,6

¹⁵⁸Voir chapitre 2.3.4. p.38, ex.70,13

Histogramme 5. Répartition en pourcentages des occurrences de *dont*.

Ici, nous avons comme variantes les fonctions de *dont*. Dans la nouvelle 12 la fonction de complément du nom est réservée au relatif *lequel*. *Dont* dans cette fonction n'est pas représenté.

La nouvelle 10 diffère des autres dans l'emploi de *lequel* sujet, mais par ailleurs dans la nouvelle 22, qui est composée pendant la même période, nous ne trouvons pas cette tendance. La nouvelle 70, composée pendant la troisième période, se sépare des autres dans la fonction anaphorique en ce qui concerne les relatif *qui* et *dont*, lesquels dans cette nouvelle renvoient le plus souvent à une proposition. La nouvelle 12, composée dans la deuxième période, et la nouvelle 70 présentent des particularités par rapport aux autres, en ce qui concerne l'emploi de *lequel* dans la fonction de complément de nom. L'estimation des dates de composition de ces nouvelles serait difficile à partir des propositions relatives, bien qu'elles présentent certaines différences.

4. CONCLUSION

Dans ce travail, nous avons premièrement présenté des remarques générales sur les propositions relatives, ensuite nous avons suivi l'évolution de chaque pronom relatif depuis l'ancien français jusqu'aujourd'hui, et, pour finir, nous avons analysé les fonctions des pronoms relatifs et des propositions relatives dans le corpus. Celui-ci est constitué de quatre nouvelles du recueil de nouvelles l'*Heptaméron*, écrit au XVI^e siècle.

L'analyse des pronoms relatifs dans le corpus nous a permis de faire plusieurs remarques intéressantes. A partir des exemples que nous avons tirés des ouvrages consultés sur le moyen français, nous aurions attendu un emploi plus variable des relatifs dans le corpus qui comprenait en tout 849 propositions relatives. L'emploi des relatifs, en ce qui concerne les fonctions syntaxiques, était déjà proche du français moderne. Nous avons trouvé, cependant, des traces des anciens usages au niveau de chaque pronom.

Commençons par le relatif *qui* (319 occurrences). Sa fonction majeure était le sujet. Parmi les autres fonctions de *qui* en moyen français, nous avons trouvé *qui* comme complément d'objet indirect (5 ex.), un seul exemple de *qui* hypothétique et de *qui* complément d'objet direct, pouvant être une pure faute de manuscrit. Le nombre modeste de *qui* comme complément d'objet indirect s'expliquait par la concurrence faite par le relatif *lequel*. Quant au référent de *qui*, nous avons été frappée par la fréquence du pronom démonstratif pour antécédent. Lorsque l'antécédent était une proposition, *qui* a été employé sans le pronom neutre *ce*, une construction qui commençait à gagner du terrain au moyen français.

A l'instar de *qui*, les fonctions de *que* (286 occurrences), par rapport à sa fonction principale de complément d'objet direct, étaient marginales dans le corpus. Nous avons trouvé *que* comme attribut (4 ex.), complément d'objet indirect (2 ex.) et comme complément circonstanciel (6 ex.). L'auteur employait *que* uniquement avec un antécédent temporel. *Que* sans antécédent ne se présente que 2 fois.

L'extension du relatif *lequel* au moyen français se montre dans le corpus (97 occurrences). *Lequel* concurrençait *qui* dans l'emploi de sujet avec un antécédent animé (39 à 153 ex.) alors que *qui* était employé avec un antécédent inanimé (3 à 64 ex.). Lorsque *lequel* était

employé comme complément d'objet direct, son emploi était en général syntaxiquement motivé car il se présentait en tête d'une relative juxtaposée (dans 4 sur 5 ex.). Dans la fonction de complément du verbe l'auteur préférait *lequel* à *qui* (26 et 5 ex.).

Dans la fonction de complément du verbe après la préposition *de* et dans la fonction de complément du nom, *lequel* était concurrencé par le relatif *dont*. *Dont* (60 occurrences) était employé surtout avec un antécédent inanimé (compl. du verbe: 14 *dont* à 3 *lequel*; compl. du nom: 3 *dont* à 0 *lequel*). Avec un antécédent animé les occurrences étaient les mêmes dans la fonction de compl. du verbe (5 et 6 ex.). Dans la fonction de compl. du nom le relatif employé était presque exclusivement *lequel* (11 et 1 ex.). *Dont* renvoyait le plus souvent à une proposition. Dans ce cas sa valeur était souvent causale.

Quoi était une rareté dans le corpus (7 occurrences). Il était toujours employé comme complément prépositionnel, renvoyant à un antécédent inanimé (1 ex.) ou à une proposition (6 ex.).

En moyen français l'antécédent du relatif *où* était en général local mais il pouvait également renvoyer à un antécédent temporel et animé. Dans le corpus nous avons trouvé 76 exemples de l'antécédent inanimé et 4 de antécédent animé. L'antécédent inanimé était surtout une indication de lieu mais aussi un nom abstrait.

La relative jouait un rôle important en tant qu'outil de style dans nos textes. L'auteur utilise la relative pour développer la phrase sur plusieurs lignes en reliant les événements les uns aux autres. L'enchaînement crée des constructions où la relative est éloignée de son antécédent ou bien le pronom relatif est séparé de la relative par des propositions incises. La relative participe aux constructions de comparaison et à la mise en relief qui sont des procédés techniques d'une autre tendance stylistique, notamment l'emphase. Les relatives contribuent à la description psychologique des personnages qui occupait une place importante dans les nouvelles de Marguerite.

En comparant les nouvelles entre elles, écrites pendant des périodes différentes, nous avons pu relever quelques différences dans l'emploi des relatives en ce qui concerne leur antécédent ou la fonction syntaxique. A cause du nombre modeste d'attestations des groupes, on ne peut

pas tirer de conclusions définitives. Pour cela, on pourrait continuer l'étude en augmentant le nombre de nouvelles de chaque période de composition.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus:

Marguerite de Navarre, *l'Heptaméron*. Édition critique par Renja Salminen. Suomen tiedekatemia toimituksia B 258. Helsinki 1991.

La Châtelaine de Vergy. Édition de Jean Dufounet et Liliaine Dulac. Saint-Amand 1994.

Ouvrages consultés:

Arrivé, A. - Gadet, F. - Galmiche, M. *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris 1986.

Arrivé, M. – Blanche-Benveniste, C. – Chevalier, J. - C. Peytard, J. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris 1970.

Beaumarchais de, J.-P. – Coyty, D. – Rey, A. Eds., *Dictionnaire des littératures de la langue française 1-3*. Paris 1984.

Bonnard, H. 'Les relatives et les relatifs', *Grand Larousse de la langue française*. Paris 1977.

Bourciez, E. *Éléments de linguistique romane*. Paris 1956.

Bruneau, C. *Petite histoire de la langue française*. Paris 1955.

Brunot, F. *Histoire de la langue française des origines à 1900*. De l'époque latine à la renaissance. Paris 1966.

Brunot, F. - Bruneau, C. *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris 1969.

De Boer, C. *Syntaxe du français moderne*. Leiden 1954.

Delaveau, A. 'Pronom relatif sans antécédent et pronom interrogatif, la forme qui', *LINX* 16/1987. Paris 1987, 6-10.

Deloffre, F. *La nouvelle en France à l'âge classique*. Paris 1967.

Eriksson, O. *Coordination et subordination dans quelques séquences narratives du français actuel*. Göteborg 1989.

Ernout, A. – Thomas, F. *La syntaxe latine*. Paris 1953.

Gamillscheg, E. *Historische französische Syntax*. Tübingen 1957.

Gougenheim, G. *Grammaire de la langue française du seizième siècle*. Paris 1974.

- Grevisse, M. *Le Bon Usage*. Grammaire française avec des Remarques sur la langue française d'aujourd'hui, 11. Éd. Paris-Gembloux 1980.
- Guiraud, P. *Le moyen français*. Paris 1972.
- Horville, R. *Itinéraires Littéraires*, XVIe siècle. Paris 1988.
- Huguet, E. *Étude sur la syntaxe de Rabelais*. Genève 1967.
- Jokinen, U. *Les relatives en moyen français*. Helsinki 1978.
- Jourda, P. *Marguerite d'Angoulême, duchesse d'Alençon, reine de Navarre (1492-1549)*. Etude biographique et littéraire. Paris 1930.
- Kleiber, G. 'Relatives restrictives/relatives appositives: dépassement(s) autorisé(s)', *Langages* 1987/décembre. Paris 1987, 41-63.
- Kotler, E. 'Syntaxe et narration. Le rôle des relatives dans les passages narratifs de l'Heptaméron.' *Colloque Marguerite de Navarre*, 15-16 février 1992. Nice 1993, 83-96.
- Lebègue, R. 'Réalisme et apprêt dans la langue des personnages de l'Heptaméron', *La littérature narrative d'imagination. Des genres littéraires aux techniques d'expression*, *Colloque de Strasbourg*, 23-25 avril 1959. Paris 1961, 73-86.
- Le Bidois, G.R. *Syntaxe du français moderne*. Paris 1973.
- Lodge, R.A. *French: from dialect to standard*. London 1993.
- Lorian, A. *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du 16ème siècle*. Paris 1973.
- Losse, D.N. 'Modes du récit dans la nouvelle française du seizième siècle', *Formation, Codification et Rayonnement d'un genre médiéval. La nouvelle. Actes du Colloque International de Montréal*, 14-16 octobre 1982. Montréal 1983, 208-215.
- Marchello-Nizia, C. *Histoire de la langue française aux 14ème et 15ème siècles*. Paris 1979.
- Martin, R. - Wilmet, M. *Manuel français du moyen âge*. Syntaxe du moyen français 2. Bordeaux 1980.
- Moignet, G. *Grammaire de l'ancien français*. Problèmes et méthodes. Paris 1973.
- Nyrop, C. *Grammaire historique de la langue française 5*. Syntaxe, noms et pronoms. Genève 1979.
- Olivares-Vaquero, D. 'Du relatif où dans la langue du XVIème siècle (Essais de Montaigne)', *Verba: Anuario-Gallego-de-Filoloxia* 11. Santiago de Compostela 1984, 313-317.
- Picoche, J. - Marchello-Nizia, C. *Histoire de la langue française*. Paris 1991.

- Rasmussen, J. *La prose narrative française du XV^e siècle*. Copenhague 1958.
- Rickard, P. *A history of the French language*. London 1974.
- Riegel, M. - Pellat, J-C. - Rioul, R. *Grammaire méthodique du français*. Paris 1994.
- Salminen, R. 'Marguerite de Navarre, écrivain - reine: 1492-1549', *Mélanges de linguistique et de philologie romanes*. Helsinki 1993, 184-194.
- Salminen, R. *Heptaméron*, édition critique par Renja Salminen. Commentaire et appareil critique, Suomalainen tiedeakatemia. Helsinki 1997.
- Sandfeld, K. *Syntaxe du français contemporain*. Les propositions subordonnées. Genève 1977.
- Schapira, C., 'Les pronoms relatifs dans "A la recherche du temps perdu"', *Revue de Linguistique Romane*, juillet-décembre 1993, 455-469.
- Söderhjelm, W. *La nouvelle française au XV^e siècle*. Paris 1910.
- Togebly, K. *Grammaire française 5*. La structure de la Proposition. Copenhague 1985.
- Wagner, R. - Pinchon, J. *Grammaire du français classique et moderne*. Baumeles-Dames 1993.
- Wartburg v., W. *Evolution et structure de la langue française*. Bern 1971.
- Winn, C. 'Marguerite de Navarre', éd., Sartore, E. – Zimmerman, D. *French women writers*. A Bio-Bibliographical source book. New York 1991, 313-325.
- Vaugelas, C. *Remarques sur la langue française*. Paris 1981.
- Vossler, K. *Frankreichs Kultur und Sprache: Geschichte der französischen Schriftsprache von den Anfängen bis zur heute*. Heidelberg 1929.